

**MINISTÈRE DE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE**

**DIRECTION GÉNÉRALE
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE**

Service des enseignements et des formations

Sous-direction
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation
des diplômes professionnels

Arrêté du 31 juillet 2009 portant création de la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles et fixant ses modalités de délivrance.

NORMEN E 0918261A

Le ministre de l'éducation nationale, porte-parole du Gouvernement

VU le code de l'éducation et notamment ses articles D. 337-26 à D. 337-50 ;

VU l'arrêté du 29 juillet 1992 modifié fixant les modalités d'organisation et de prise en compte des épreuves organisées sous forme d'un contrôle en cours de formation en établissement ou en centre de formation d'apprentis et en entreprise pour la délivrance des brevets d'études professionnelles et certificats d'aptitude professionnelle ;

VU l'arrêté du 26 avril 1995 modifié relatif aux dispenses des domaines généraux des brevets d'études professionnelles et certificats d'aptitude professionnelle ;

VU l'arrêté du 20 novembre 2000 relatif à la notation aux examens du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles ;

VU l'arrêté du 9 juillet 2009 fixant les modalités d'évaluation de l'enseignement général du brevet d'études professionnelles ;

VU l'arrêté du 20 juillet 2009 relatif aux certificats d'aptitude professionnelle et aux brevets d'études professionnelles prévus à l'article D. 337-59 du code de l'éducation ;

VU l'avis de la commission professionnelle consultative Bâtiment, travaux publics, matériaux de construction du 12 décembre 2008 ;

ARRÊTE

Art. 1 - Il est créé la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles dont la définition et les conditions de délivrance sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Art. 2 - Les référentiels d'activités professionnelles et de certification de la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles figurent respectivement en **annexe Ia** et **annexe Ib** au présent arrêté.

Art. 3 - L'examen de la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles comporte cinq unités obligatoires.

La liste des unités professionnelles et le règlement d'examen figurent respectivement en **annexe IIa** et **annexe IIb** au présent arrêté.

La définition des épreuves figure en **annexe IIc** au présent arrêté.

Art. 4 - Pour se voir délivrer la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles par la voie de l'examen prévu aux articles D. 337-30 à D. 337-37 du code de l'éducation, le candidat doit obtenir une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités.

L'absence à une épreuve est éliminatoire. Toutefois, dûment justifiée, cette absence donne lieu à l'attribution de la note zéro.

Tout candidat ajourné conserve pendant cinq ans les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves, à compter de leur date d'obtention.

Art. 5 - Les correspondances entre les unités de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 3 février 1987 modifié portant création du brevet d'études professionnelles Finition et les unités de l'examen organisé conformément au présent arrêté sont précisées en **annexe IId** au présent arrêté.

Les notes égales ou supérieures à 10 sur 20 obtenues aux épreuves de l'examen subi selon les dispositions de l'arrêté du 3 février 1987 modifié précité et dont le candidat demande le bénéfice sont reportées, dans les conditions prévues à l'alinéa précédent, dans le cadre de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté, conformément à l'article D. 337-37-1 du code de l'éducation, à compter de la date d'obtention et pour leur durée de validité.

Art. 6 - Les candidats ayant obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une ou plusieurs épreuves d'enseignement général d'un brevet d'études professionnelles préparé antérieurement peuvent, à leur demande, dans la limite de cinq ans à compter de leur date d'obtention, être dispensés des unités d'enseignement général correspondantes de la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles conformément à l'**annexe Ile** au présent arrêté.

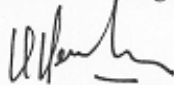
Art. 7 - La première session d'examen de la spécialité Aménagement Finition de brevet d'études professionnelles, organisée conformément aux dispositions du présent arrêté, aura lieu en 2011.

Art. 8 - L'arrêté du 3 février 1987 modifié portant création du brevet d'études professionnelles Finition est abrogé à l'issue de la dernière session d'examen qui aura lieu en 2010.

Art. 9 - Le directeur général de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 31 juillet 2009

Pour le ministre et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement scolaire



Jean-Louis NEMBRINI

Journal officiel du 25 août 2009

Nota. - le présent arrêté et ses annexes IIb, IIc, IId et IIe seront consultables en ligne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale en date du 1^{er} octobre 2009 sur le site <http://www.education.gouv.fr>.

L'intégralité du diplôme sera disponible au centre national de documentation pédagogique - 13, rue du Four 75006 PARIS ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.

Elle sera également diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/outils-doc/>

SOMMAIRE

ANNEXE I : REFERENTIELS DU DIPLOME

Ia - Référentiel des activités professionnelles

Ib - Référentiel de certification

ANNEXE II : MODALITES DE CERTIFICATION

Ila - Unités constitutives du diplôme

Ilb - Règlement d'examen

Ilc - Définition des épreuves

Ild - Tableau de correspondance entre épreuves ou unités

Ile - Tableau de dispense des enseignements généraux

ANNEXE I

RÉFÉRENTIELS DU DIPLÔME

ANNEXE I.a

**RÉFÉRENTIEL DES
ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

PRÉAMBULE

1. EMPLOIS CONCERNÉS

Le titulaire du BEP AMÉNAGEMENT FINITION exécute des travaux courants ou simples, dans le respect des règles professionnelles, à partir de directives générales et sous contrôle d'un supérieur hiérarchique. Il a une certaine initiative dans le choix des moyens lui permettant d'accomplir ces travaux.

Il possède les connaissances techniques de base du champ de la finition du bâtiment, reposant sur plusieurs métiers :

- de peintre applicateur de revêtements,
- de carreleur,
- de plâtrier-plaquiste,
- de solier-moquetteste.

2. LE DOMAINE D'INTERVENTION

Le domaine d'intervention est celui de la construction et de la réhabilitation. Les ouvrages concernés participent aux fonctions de construction, de protection, de restauration et de décoration du bâtiment, en intérieur ou en extérieur, dans des locaux libres ou occupés.

3. SECTEUR D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Le secteur d'activité économique est celui de la finition du bâtiment qui s'organise autour des activités suivantes :

- construction de cloisons et plafonds,
- pose de carrelages,
- application de peintures et produits,
- pose de revêtements muraux et de sols,
- travaux de façade.

Les matériaux utilisés ayant pour fonction la construction, l'habillage et la décoration du cadre de vie, se présentent sous forme :

- de produits (peinture ou produit semi-épais, enduits, colles, lasures, ...),
- d'éléments modulaires (plaques de plâtre, carreaux de plâtre, dalles acoustiques, ...),
- de revêtements muraux à coller (papiers peints avec ou sans raccord, revêtements à peindre, revêtements vinyles ou textiles en lés, faïences ou carrelages),
- de revêtements de sols collés (dalles et lés textiles ou plastiques, carrelage).

4. PLACE DANS L'ORGANISATION DE L'ENTREPRISE :

Le titulaire du BEP AMÉNAGEMENT FINITION exécute des travaux relevant d'une technique et d'une finition « courantes » de peinture, de pose de revêtements et d'aménagement. Il exécute des activités de préparation et de mise en œuvre. Il travaille seul ou en équipe et réalise les activités à partir de consignes écrites et/ou orales. Autonome dans sa tâche, il rend compte à sa hiérarchie et effectue, à chaque phase de travaux et en fin d'exécution, un autocontrôle qui permet d'apprécier la qualité et la conformité de son travail.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

FONCTION : RÉALISATION

ACTIVITÉS	TÂCHES
<p>PRÉPARATION DE SON INTERVENTION</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Extraire les informations utiles au chantier 2 Reconnaître le chantier sur site 3 Participer à la réception des matériaux, à la gestion des besoins 4 Participer à la réception des matériels, à la gestion des besoins 5 Participer à la répartition des matériaux et des matériels
<p>MISE EN ŒUVRE</p>	<ol style="list-style-type: none"> 6 Organiser le poste de travail 7 Préparer les supports 8 Implanter un ouvrage 9 Appliquer les produits de finition 10 Poser les revêtements muraux et de sols 11 Construire des cloisons sèches 12 Réaliser des plafonds suspendus 13 Poser des éléments décoratifs 14 Maintenir la qualité des prestations

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION
Activité : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche 1 : Extraire les informations utiles au chantier
<p>Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, autorisation de voirie, nuanciers et échantillons, calepinage, projet décoratif), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Cartes routières et plans urbains, ...</p>
<p>Contexte d'intervention Les ouvrages relèvent de travaux sans spécificité particulière, neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. La recherche d'informations concerne les ouvrages à réaliser par le titulaire du diplôme, dans le contexte du chantier.</p>
<p>Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.</p>
<p>Résultats attendus Les informations strictement utiles à l'intervention sont relevées.</p>

Fonction : RÉALISATION
Activité : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche 2 : Reconnaître le chantier sur site
<p>Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, autorisation de voirie), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Cartes routières et plans urbains. Équipement de protection individuelle (EPI), ...</p>
<p>Contexte d'intervention La reconnaissance du chantier est effectuée en début d'intervention.</p>
<p>Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.</p>
<p>Résultats attendus Les points d'eau et d'alimentation en électricité, les sanitaires sont localisés. Les moyens d'évacuation et/ou de tri des déchets et des gravois sont repérés. Les protections collectives mises en place sont prises en compte. La correction des non-conformités permet l'exécution d'un travail dans des conditions répondant aux exigences réglementaires. Le signalement des manques et des non-conformités est précis, argumenté et exploitable par la hiérarchie. Les décisions de la hiérarchie sont correctement appliquées. Le chemin d'accès au chantier et le cheminement sont reconnus. L'espace d'intervention et les zones à protéger sont identifiés.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION Activité : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche 3 : Participer à la réception des matériaux, à la gestion des besoins
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, nuanciers et échantillons), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Équipement de protection individuelle (EPI). Bon de commande. Bon de livraison, ...
Contexte d'intervention Les matériaux sont à disposition sur le chantier. Le quantitatif en matériaux fait appel à des calculs simples limités aux ouvrages à réaliser par le titulaire du diplôme. Les coefficients majorateurs et les conditionnements possibles sont donnés. Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus La nature, les caractéristiques et la quantité des matériaux permettent la réalisation des travaux. La livraison est conforme à la commande. Les documents sont correctement renseignés. Les non-conformités sont signalées à la hiérarchie. Les besoins complémentaires sont listés, quantifiés et transmis. Les décisions de la hiérarchie sont appliquées.
Fonction : RÉALISATION Activité : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche 4 : Participer à la réception des matériels, à la gestion des besoins
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Équipement de protection individuelle (EPI), ...
Contexte d'intervention Les matériels à disposition sur le chantier. Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement. Les décisions prises restent dans les limites fixées par la hiérarchie. Les décisions de la hiérarchie sont appliquées.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus La quantité et les caractéristiques des matériels collectifs ou spécifiques permettent la réalisation des travaux, avec une prise en compte de la protection des personnes, des biens et de l'environnement. Les éléments absents, défectueux ou non-conformes à leur emploi sont signalés à la hiérarchie. Les besoins complémentaires sont listés, quantifiés et transmis. Les décisions de la hiérarchie sont appliquées.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION
Activité : PRÉPARATION DE L'INTERVENTION
Tâche 5 : Participer à la répartition des matériaux et des matériels
<p>Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, plan d'approvisionnement, plan d'installation), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Équipement de protection individuelle (EPI). Moyens de manutention, ...</p>
<p>Contexte d'intervention Les matériaux sont livrés sur le chantier. Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière.</p>
<p>Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.</p>
<p>Résultats attendus Les matériaux sont stockés sans risques pour eux-mêmes, pour les personnes et les biens. Ils ne créent pas une gêne pour les travaux.</p>

Fonction : RÉALISATION
Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 6 : Organiser le poste de travail
<p>Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels de manutention. Moyens de protection. Matériels et outils. Matériaux, ...</p>
<p>Contexte d'intervention Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur.</p>
<p>Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.</p>
<p>Résultats attendus L'aire de travail est aménagée et propre. Les surfaces avoisinantes sont protégées et les nuisances limitées au maximum. Le stockage des matériaux et la répartition des matériels permettent une organisation rationnelle.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<p>Fonction : RÉALISATION</p> <p>Activité : MISE EN ŒUVRE</p>
<p>Tâche 7 : Préparer les supports</p>
<p>Conditions d'exercice</p> <p>Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, projet décoratif, échantillons), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils. Matériaux, ...</p>
<p>Contexte d'intervention</p> <p>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement. État de finition « B ».</p>
<p>Autonomie</p> <p>Sous l'autorité de la hiérarchie.</p>
<p>Résultats attendus</p> <p>La surface est prête à recevoir la finition en conformité avec les prescriptions. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p>
<p>Fonction : RÉALISATION</p> <p>Activité : MISE EN ŒUVRE</p>
<p>Tâche 8 : Planter un ouvrage</p>
<p>Conditions d'exercice</p> <p>Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels de mesure et de traçage. Moyens d'accès, ...</p>
<p>Contexte d'intervention</p> <p>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière.</p>
<p>Autonomie</p> <p>Sous l'autorité de la hiérarchie.</p>
<p>Résultats attendus</p> <p>L'implantation respecte les textes normatifs et répond aux contraintes techniques, esthétiques et économiques du dossier de définition du chantier.</p>

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 9 : Appliquer les produits de finition
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, projet décoratif, échantillons), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils d'application. Matériaux. Moyens d'accès, ...
Contexte d'intervention Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement. État de finition « B ».
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus Le matériel est adapté au produit. Les caractéristiques du produit sont prises en compte. Le résultat correspond à la prestation souhaitée (qualité de finition, aspect, teinte). Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les pertes en produit sont limitées.
Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 10 : Poser des revêtements muraux et de sols
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, projet décoratif, calepinage), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils. Matériaux. Moyens d'accès, ...
Contexte d'intervention Pose collée de revêtements muraux textiles ou plastiques, de papier à peindre, de voile et de toile de verre dans des pièces et sur des supports sans spécificité particulière. État de finition « B ». Pose collée de dalles ou de lés plastiques ou textiles, sans traitement des joints, dans des pièces et sur des supports sans spécificité particulière. Le tapis de dalles est obtenu en pose droite. Pose collée droite de carrelage mural, dans un local non technique, sur des surfaces planes excluant les entailles en plein, ainsi que les coupes arrondies et en claveau. Les angles sortants des murs sont réalisés à l'aide de baguettes ou de profilés de protection.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus La colle est adaptée au support et au produit. Les méthodes d'application de la colle et les règles de pose du revêtement sont respectées. Les ouvrages réalisés sont conformes au descriptif et respectent les exigences des prescriptions techniques et des textes normatifs. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les pertes en produit et en matériaux sont limitées.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 11 : Construire des cloisons sèches
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils de pose. Matériaux. Moyens d'accès, ...
Contexte d'intervention Ouvrages plans et verticaux comprenant des points de montage singuliers courants (jonction entre 2 cloisons, jonction d'angles, bord libre, jonction avec les huisseries de porte, incorporation des boîtiers électriques et des canalisations, etc.) : cloison de séparation, cloison de distribution, contre-cloison, gaine.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus Les ouvrages réalisés sont conformes au descriptif et respectent les exigences des prescriptions techniques et des textes normatifs. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les pertes en produit et en matériaux sont limitées.

Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 12 : Réaliser des plafonds suspendus
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils. Matériaux. Moyens d'accès, ...
Contexte d'intervention Ouvrages plans et horizontaux dans des pièces sans spécificité particulière, sous solivage, dalles béton ou planchers hourdis. Plafonds en plaque de plâtre. Plafonds constitués de dalles en laine minérale, en cellulose compressée ou en dalles de plâtre revêtues, posées sur une ossature métallique laquée, apparente ou semi-apparente.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus Les ouvrages réalisés sont conformes au descriptif et respectent les exigences des prescriptions techniques et des textes normatifs. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les pertes en produit et en matériaux sont limitées.

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 13 : Poser des éléments décoratifs
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, projet décoratif), documents techniques et normatifs. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils. Matériaux. Moyens d'accès, ...
Contexte d'intervention Moulures, cimaises, rosaces, plinthes, barres de seuil, nez de marche, listels, etc. Coupes à 45 ou à 90°, manuelles ou mécaniques. Fixation mécanique ou par collage.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus Les ouvrages réalisés sont conformes au descriptif et respectent les exigences des prescriptions techniques et des textes normatifs. L'élément et le support ne sont pas détériorés. Le maintien est assuré dans le temps. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les pertes en produit et en matériaux sont limitées.

Fonction : RÉALISATION Activité : MISE EN ŒUVRE
Tâche 14 : Maintenir la qualité des prestations
Conditions d'exercice Éléments du dossier de définition du chantier fourni par le conducteur de travaux (descriptif, plans, plannings d'exécution, PPSPS, calepinage), documents techniques et normatifs. Supports de communication. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels et outils. Matériaux. Moyens d'accès. Appareils de contrôle et de mesure. Fiches de contrôle, ...
Contexte d'intervention Contrôle des ouvrages. Manques, non-conformités et tout dysfonctionnement communiqués à la hiérarchie.
Autonomie Sous l'autorité de la hiérarchie.
Résultats attendus Les contrôles sont effectués conformément aux références normatives et les matériels de mesure sont utilisés selon les notices techniques. Les prestations sont conformes aux pièces écrites du chantier traité par l'entreprise. La gestion des déchets est assurée. Les matériaux non utilisés sont rassemblés et stockés, pour un réemploi ultérieur. Le chantier est livré propre. Les relations avec la clientèle concourent à la bonne image de marque de l'entreprise. Les manques, les non-conformités et tout dysfonctionnement font l'objet d'une communication argumentée et exploitable par la hiérarchie, dont les décisions sont appliquées.

MISE EN RELATION DES TÂCHES ET DES COMPÉTENCES

	TÂCHES													
	Préparation					Réalisation								
	T1 Extraire les informations utiles au chantier	T2 Reconnaître le chantier sur site	T3 Participer à la réception des matériaux et à la gestion des besoins	T4 Participer à la réception des matériels et à la gestion des besoins	T5 Participer à la répartition des matériaux et des matériels	T6 Organiser le poste de travail	T7 Préparer les supports	T8 Implanter un ouvrage	T9 Appliquer les produits de finition	T10 Poser des revêtements muraux et de sol	T11 Construire des cloisons sèches	T12 Réaliser des plafonds suspendus	T13 Poser des éléments décoratifs	T14 Maintenir la qualité des prestations
COMPÉTENCES														
C1.1 Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C1.2 Décoder et analyser les données opératoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2.1 Choisir et justifier les méthodes d'exécution			X											
C2.2 Établir les besoins en matériaux			X											X
C2.3 Établir les besoins en matériels				X										X
C3.1 Reconnaître le chantier		X												X
C3.2 Approvisionner le chantier			X	X	X									
C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages														X
C3.4 Organiser la zone d'intervention						X								X
C3.5 Préparer les supports							X							X
C3.6 Réaliser une implantation								X						X
C3.7 Appliquer des produits, des enduits									X					X
C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols										X				X
C3.9 Construire des cloisons sèches											X			X
C3.10 Réaliser des plafonds suspendus												X		X
C3.11 Poser des éléments décoratifs et de finition													X	X
C4.1 Rendre compte		X	X	X										X

ANNEXE I.b

**RÉFÉRENTIEL
DE CERTIFICATION
DU DOMAINE PROFESSIONNEL**

PRÉSENTATION DES CAPACITÉS GÉNÉRALES ET DES COMPÉTENCES

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	
S'INFORMER	C1	1 Décoder et analyser les données de définition 2 Décoder et analyser les données opératoires
TRAITER DÉCIDER	C2	1 Choisir et justifier les méthodes d'exécution 2 Établir les besoins en matériaux 3 Établir les besoins en matériels
METTRE EN ŒUVRE RÉALISER	C3	1 Reconnaître le chantier 2 Approvisionner le chantier 3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages 4 Organiser la zone d'intervention 5 Préparer les supports 6 Réaliser une implantation 7 Appliquer des produits, des enduits 8 Poser des revêtements muraux et de sols 9 Construire des cloisons sèches 10 Réaliser des plafonds suspendus 11 Poser des éléments décoratifs et de finition
COMMUNIQUER	C4	1 Rendre compte

RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DU DOMAINE PROFESSIONNEL

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER

COMPÉTENCE TERMINALE – C1.1 Décoder et analyser les données de définition

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP1	1. Identifier, reconnaître et classer les différents documents.	<p><u>Limite d'intervention</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les ouvrages relèvent de travaux sans spécificité particulière, neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur.</i> ▪ <i>La recherche d'informations concerne le chantier et les ouvrages à réaliser. Elle reste dans les limites fixées par la hiérarchie.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plannings d'exécution, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - autorisation de voirie, - projet décoratif, ... <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - fiche technique des matériaux, - fiches de données de sécurité des produits. <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Supports de communication (téléphone, télécopie, courrier électronique)...</p> <p>Cartes routières et plans urbains.</p> <p>Calepinage.</p> <p>Échantillons (nuancier, anciens revêtements, matériaux).</p> <p>Conditions de travail et moyens disponibles (matériels, matériaux, outillage, etc.).</p> <p>Informations recueillies lors d'une reconnaissance antérieure effectuée par la hiérarchie.</p>	<p>Les sources d'information sont correctement identifiées.</p> <p>Le classement est justifié et cohérent, au regard des contenus et de l'objectif de la recherche. Il permet d'accéder facilement à l'information recherchée.</p>
UP1	2. Rechercher, sélectionner et analyser des informations		<p>La recherche est méthodique.</p> <p>Les informations sélectionnées sont strictement utiles et nécessaires. Elles correspondent aux besoins et aux exigences liées aux ouvrages.</p> <p>Les ressources sont exploitées, décodées et correctement analysées.</p> <p>Les incohérences sont repérées et transmises à la hiérarchie.</p> <p>Les décisions sont correctement appliquées.</p>
UP1	3. Extraire les données utiles à la réalisation du chantier.		<p>La synthèse des documents permet d'avoir une vue d'ensemble du chantier réaliste.</p> <p>Les données recueillies sont des éléments indispensables pour la réalisation des ouvrages.</p> <p>Les documents fournis à cet effet sont correctement renseignés et exploitables, notamment par une tierce personne.</p> <p>Le vocabulaire employé est précis.</p>

CAPACITÉ C1 : S'INFORMER**COMPÉTENCE TERMINALE – C1.2 Décoder et analyser les données opératoires**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP1	1. Localiser le chantier.	<u>Limite d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les ouvrages relèvent de travaux sans spécificité particulière, neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur, à réaliser.</i> ▪ <i>La recherche d'informations concerne le chantier et les ouvrages à réaliser.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> <u>Dossier de définition :</u> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - planning d'exécution, - autorisation de voirie, - projet décoratif. <u>Supports techniques et normatifs :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - mémentos, - modes opératoires, - fiches de données de sécurité des produits, - fiche technique des matériaux. Cartes routières et plans urbains. Calepinage. Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI) et collective. Conditions de travail et moyens disponibles (matériels, matériaux, outillage, etc.).	Le chantier est correctement localisé et placé dans son contexte et son environnement.
UP1	2. Localiser et identifier un ouvrage et les tâches qui lui sont liées.		L'ouvrage est localisé et identifié sur les documents graphiques, à partir des pièces écrites et des consignes orales. L'inventaire des tâches liées à l'ouvrage est méthodique et complet.
UP1	3. Identifier les caractéristiques d'un ouvrage.		La nature, les performances et la qualité de l'ouvrage sont identifiées. Le vocabulaire technique est maîtrisé. Les ressources nécessaires sont correctement exploitées.
UP1	4. Identifier et situer les interventions coordonnées avec les autres intervenants.	La lecture du planning d'exécution permet : <ul style="list-style-type: none"> - d'identifier les tâches, - de repérer les plages et les durées d'intervention, - de respecter les délais de mise en œuvre, - de mesurer les incidences sur le déroulement du chantier. 	

CAPACITÉ C2 : TRAITER DÉCIDER**COMPÉTENCE TERMINALE – C2.1 Choisir et justifier les méthodes d'exécution**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	
UP1	1. Établir un relevé.	<p><u>Limite d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les ouvrages relèvent de travaux sans spécificité particulière, neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement.</i> ▪ <i>Le relevé est destiné à l'établissement d'un calepinage, d'un projet d'implantation ou d'un dessin d'exécution.</i> ▪ <i>La compréhension du mode opératoire peut s'appuyer sur support graphique.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - projet décoratif... <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - mémentos, - fiche technique des matériaux. <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Équipement de protection individuelle (EPI) et collective.</p> <p>Conditions de travail et moyens disponibles (matériels, matériaux, outillage, etc.).</p>	<p>Tous les éléments utiles sont relevés et décrits (environnement, matériaux, cotes, désordres, ...).</p> <p>L'exhaustivité du relevé, la qualité du « dessin » et la cotation cumulée permettent l'exploitation des données recueillies, notamment par une tierce personne.</p> <p>Toutes les vues utiles sont représentées. Les proportions sont respectées. La mesure des angles est indiquée. Les profils sont relevés et dessinés à l'échelle.</p>	
UP1	2. Établir des croquis, schémas à main levée.			<p>L'esthétique est respectée.</p> <p>La solution proposée est pertinente.</p> <p>La qualité du dessin, l'échelle utilisée et un repérage légendé des éléments permettent l'exploitation quantitative du calepinage, notamment par une tierce personne.</p>
UP1	3. Établir un calepinage.			<p>Le dessin respecte les normes de représentation et de cotation.</p> <p>La légende permet le repérage des matériaux.</p> <p>L'échelle permet de détailler explicitement des points techniques.</p> <p>Le dessin est lisible et exploitable, notamment par une tierce personne.</p> <p>Les ouvrages dessinés sont conformes aux documents normatifs, aux Avis Techniques, aux fiches techniques ou aux règles de l'art.</p>
UP1	4. Établir des dessins d'exécution cotés.			<p>Le mode opératoire est exploitable et en cohérence avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les différentes pièces du dossier de définition, - les supports techniques et normatifs, - les matériels et personnels à disposition. <p>Les opérations sont chronologiques et leur liste est exhaustive.</p> <p>Le support graphique (croquis, schéma...) aide à la compréhension du mode opératoire. Le document élaboré est exploitable, notamment par une tierce personne.</p> <p>La terminologie professionnelle est précise.</p>
UP1	5. Rédiger un mode opératoire			

CAPACITÉ C2 : TRAITER DÉCIDER**COMPÉTENCE TERMINALE – C2.2 Établir les besoins en matériaux**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP1	1. Choisir les matériaux et les produits.	<p><u>Limite d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les matériaux sont à disposition sur le chantier.</i> ▪ <i>Les décisions prises restent dans les limites fixées par la hiérarchie.</i> ▪ <i>Le quantitatif en matériaux fait appel à des calculs simples pour des ouvrages. Les coefficients majorateurs et les conditionnements possibles sont donnés.</i> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - planning d'exécution, - projet décoratif. <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - fiche technique des matériaux, - fiches de données de sécurité des produits. <p>Supports de communication.</p> <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Calepinage.</p> <p>Équipement de protection individuelle (EPI) et collective.</p> <p>Nuanciers et échantillons.</p> <p>Matériaux à disposition.</p>	<p>Les matériaux nécessaires à la réalisation de l'ouvrage sont identifiés et leurs principales caractéristiques sont énoncées.</p> <p>Le choix est approprié et conforme aux exigences des documents du chantier et des supports techniques et normatifs.</p> <p>Les besoins complémentaires sont calculés et transmis à la hiérarchie et/ou au magasinier.</p> <p>La quantité est adaptée aux besoins.</p> <p>Les informations sont argumentées et exploitables.</p> <p>Les décisions sont correctement appliquées.</p>
UP1	2. Déterminer des quantités de produits, de matériaux.		
UP1	3. Choisir les conditionnements et les dimensions des matériaux et des produits.		

CAPACITÉ C2 : TRAITER DÉCIDER**COMPÉTENCE TERMINALE – C2.3 Établir les besoins en matériels**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	
UP1	1. Choisir et quantifier les matériels.	<u>Limite d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les matériels sont à disposition sur le chantier.</i> ▪ <i>Les décisions prises restent dans les limites fixées par la hiérarchie.</i> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> Dossier de définition : <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - planning d'exécution, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS). Supports techniques : <ul style="list-style-type: none"> - fiches et notices techniques. Supports de communication. Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI) et collective. Conditions de travail et moyens disponibles.	Le choix des matériels et des équipements est conforme aux exigences de la réglementation et au contexte de l'ouvrage à réaliser. La quantité est adaptée aux besoins.	
UP1	2. Choisir et quantifier les éléments de protection individuels et collectifs.			
UP1	3. Vérifier la disponibilité et l'état du matériel sur le chantier.			La disponibilité des matériels et des équipements est vérifiée. Le mauvais état, la malpropreté, les dysfonctionnements ainsi que l'absence ou la défectuosité d'éléments, sont répertoriés et signalés à la hiérarchie et/ou au magasinier. Les besoins complémentaires en matériels et en équipements sont établis, transmis, argumentés et exploitables par la hiérarchie et/ou par le magasinier. Les décisions sont correctement appliquées. Les livrets d'entretien sont vérifiés et complétés.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.1 Reconnaître le chantier**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation	
UP2	1. Repérer les points d'alimentation en eau et en électricité.	Limite d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La reconnaissance du chantier est effectuée en début d'intervention.</i> ▪ <i>Les non-conformités sont corrigées dans les limites fixées par la hiérarchie.</i> 	Les points d'alimentation, les réseaux et leurs caractéristiques sont correctement repérés et identifiés (débit, type de branchements, puissance électrique, énergies monophasées et triphasées, ...).	
UP2	2. Identifier les caractéristiques des alimentations en eau et en électricité.			
UP2	3. Localiser et identifier les réceptacles des déchets.	Dossier de définition : <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - planning d'exécution, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - autorisation de voirie. Supports techniques et normatifs : <ul style="list-style-type: none"> - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. Supports de communication. <ul style="list-style-type: none"> Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI) et collective. Conditions de travail et moyens disponibles (matériels, matériaux, outillage, etc.). Informations recueillies lors d'une reconnaissance antérieure effectuée par la hiérarchie. 	Les réceptacles à déchets sont repérés et identifiés.	
UP2	4. Vérifier la présence et la conformité des protections collectives.		La vérification est effectuée. La correction des non-conformités permet l'exécution d'un travail dans des conditions répondant aux exigences réglementaires.	
UP2	5. Reconnaître l'accès au chantier et le cheminement nécessaire.		La reconnaissance permet l'intervention en toute sécurité.	
UP2	6. Transmettre les manques et les non-conformités à la hiérarchie.			Le signalement des manques et des non-conformités est précis, argumenté et exploitable par la hiérarchie. Les décisions sont correctement appliquées.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.2 Approvisionner le chantier**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Contrôler la livraison des matériaux.	<p><u>Limite d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>La nature des contrôles et les décisions prises restent dans les limites fixées par la hiérarchie.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - planning d'exécution, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS). 	<p>La conformité entre la livraison et le bon de commande est vérifiée (nature, quantité, qualité).</p> <p>Le signalement des non-conformités est précis, argumenté et exploitable par la hiérarchie.</p> <p>Les décisions sont appliquées (refus, réserves). Les documents sont correctement renseignés.</p>
UP2	2. Mettre en œuvre le plan d'approvisionnement.	<ul style="list-style-type: none"> - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - planning d'exécution, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS). 	<p>Les zones de stockage sont matérialisées. Le plan d'approvisionnement est respecté. L'aire de stockage permet la préservation des matériaux, des matériels des biens et des personnes (siccité, ventilation, hors gel, résistance à la charge, surface plane, propre et isolée des reprises d'humidité, ...).</p> <p>Les réseaux restent accessibles. Les aires d'évolution et de travail sont préservées. Les matériels et les matériaux sont correctement stockés (limitation des hauteurs et de l'encombrement, absence de gerbage, ...).</p>
UP2	3. Stocker des matériaux et des matériels.	<p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. <p>Bon de commande. Bon de livraison. Matériaux livrés.</p>	<p>Les zones d'évolution sont propres et dégagées. Les chemins à parcourir sont repérés. Les matériels de manutention sont correctement utilisés. Les gestes et postures sont adaptés aux charges manipulées.</p>
UP2	4. Manipuler des charges lourdes ou encombrantes.	<p>Supports de communication. Plan d'installation du chantier. Plan d'approvisionnement du chantier. Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI). Fiches de stock. Conditions de travail. Aires de travail et de stockage. Matériels de manutention.</p>	<p>Les zones d'évolution sont propres et dégagées. Les chemins à parcourir sont repérés. Les matériels de manutention sont correctement utilisés. Les gestes et postures sont adaptés aux charges manipulées.</p>

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Vérifier l'implantation avant l'intervention.	<p><u>Limite d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur.</i> 	<p>L'implantation permet une réalisation de l'ouvrage conforme au dossier de définition (respect du sens d'ouverture, des dimensions des pièces, ...).</p> <p>Les non-conformités sont signalées à la hiérarchie.</p> <p>Les décisions sont correctement appliquées.</p>
UP2	2. Contrôler l'état et les caractéristiques des supports.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les points de contrôle des supports sont donnés.</i> ▪ <i>Les ouvrages en cours de réalisation ou réalisés sont systématiquement contrôlés selon les points définis par les supports techniques et normatifs.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p>	<p>Les points de contrôle sont respectés.</p> <p>Les contrôles sont effectués conformément aux références normatives.</p> <p>Les appareils sont utilisés selon les prescriptions de leur fiche technique.</p> <p>Les relevés sont exploitables.</p> <p>Les non-conformités sont signalées à la hiérarchie.</p> <p>Les décisions sont correctement appliquées.</p>
UP2	3. Contrôler l'état et la qualité des ouvrages réalisés.	<p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - fiche technique des matériaux, - notices techniques des appareils de contrôle et de mesure. <p>Appareils de contrôle et de mesure.</p> <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Calepinage.</p> <p>Supports de communication.</p> <p>Fiches de contrôle.</p> <p>Équipement de protection individuelle (EPI).</p> <p>Moyens d'accès.</p> <p>Les supports, les implantations réalisées par autrui.</p> <p>Les ouvrages en cours de réalisation ou réalisés.</p>	

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.4 Organiser la zone d'intervention.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Définir les surfaces ou les éléments à protéger.	<u>Limite d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p>	Les parties à préserver sont repérées. Le choix des protections est adapté : <ul style="list-style-type: none"> - aux contraintes du chantier, - à la nature des travaux, - aux caractéristiques des parties à préserver. La mise en œuvre des protections est correcte. La zone de travail est signalée et matérialisée.
UP2	2. Choisir et mettre en place les protections adaptées.		
UP2	3. Positionner les matériaux pour la réalisation d'une tâche.	<u>Dossier de définition :</u> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - autorisation de voirie. <u>Supports techniques :</u> <ul style="list-style-type: none"> - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI). Matériels de manutention. Matériaux. Moyens de protection. Matériels et outils. Moyens d'accès.	La répartition des matériaux et des matériels est rationnelle et permet un travail de manière optimale et en toute sécurité.
UP2	4. Installer les matériels		

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.5 Préparer les supports.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Localiser le support.	<u>Limite d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement.</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> Dossier de définition : <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - projet décoratif. Supports techniques et normatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI) et collectif. Matériaux et produits. Matériels et outils. Moyens d'accès.	Le support est localisé. Sa nature est reconnue. Les zones à traiter sont identifiées.
UP2	2. Identifier la nature du support.		
UP2	3. Identifier les zones à traiter.		
UP2	4. Réaliser les opérations de préparation adaptées : <ul style="list-style-type: none"> - travaux préparatoires, - travaux d'apprêt. 		La zone de travail est signalée et matérialisée. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les parties à préserver ne subissent aucun dommage. L'aspect final est conforme aux échantillons de référence. Il permet l'obtention d'un état de finition « B ». Les TP réalisés permettent d'obtenir une surface propre, exempte d'anciens revêtements, de grains, de projections, ... Les TA permettent d'obtenir la qualité de finition exigée : <ul style="list-style-type: none"> - L'absorption, l'opacité et la couleur sont uniformes. - La planéité est localement corrigée. - Les ruptures du support sont réparées - La compatibilité entre le support et les produits est assurée.
UP2	5. Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.		Le rangement et le nettoyage assurent un ré-emploi aisé. Les déchets sont correctement stockés dans les réceptacles prévus.
UP2	6. Nettoyer le matériel, le chantier et les abords.		Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.6 Réaliser une implantation.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Vérifier les caractéristiques géométriques et dimensionnelles.	<u>Limite d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière (voir Limite d'intervention de C3.7 à C3.11).</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> Dossier de définition : <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - projet de décoration. 	Les caractéristiques relevées in situ sont comparées avec les pièces du dossier de définition : aplombs, équerrages, niveaux, angles, dimensions, situation des réseaux, ... Les caractéristiques susceptibles de ne pas permettre une réalisation de l'ouvrage conforme au dossier de définition sont transmises à la hiérarchie. Les décisions sont correctement appliquées.
UP2	2. Localiser les réseaux.		
UP2	3. Tracer des lignes et des niveaux de référence.	Supports techniques et normatifs : <ul style="list-style-type: none"> - DTU, - Avis Techniques, - mémentos, - fiches et notices techniques. 	L'utilisation des matériels de mesure et de tracé est maîtrisée et conforme aux prescriptions de leur fiche technique. Les règles de sécurité liées aux personnes sont respectées. Les tracés sont exploitables et respectent les données du dossier de définition.
UP2	4. Planter des ouvrages. Répartir les éléments.	Matériels de mesure et de tracé (mètre, pige, laser...). Calepinage. Moyens d'accès.	L'implantation permet une réalisation de l'ouvrage conforme au dossier de définition. Elle respecte les dimensions, les départs et les sens de pose, la symétrie des répartitions, les calepins, ...
UP2	5. Positionner des guides de construction.		Les guides de construction sont stables. L'implantation, les aplombs, les niveaux et les dimensions sont respectés.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.7 Appliquer des produits, des enduits.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Préparer les produits.	Limite d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Les pièces et les supports ne présentent pas de spécificité particulière. Les ouvrages relèvent de travaux neufs ou d'entretien, en intérieur ou en extérieur. Les produits sont appliqués manuellement ou mécaniquement.</i> ▪ <i>Les produits sont choisis parmi ceux à disposition.</i> 	La quantité préparée est en adéquation avec la surface de l'ouvrage. La viscosité est adaptée. L'excédent de produit ≤ 5 % du volume nécessaire.
UP2	2. Rechercher une teinte.		Le volume de « colorant universel » utilisé ne dépasse pas le pourcentage autorisé. L'excédent de produit après mise à la teinte ne dépasse pas 5 % du volume nécessaire. En cas de contretypage, l'aspect du produit est proche de celui du matériau (mat, satiné, brillant). Après séchage, la teinte se confond avec l'échantillon.
UP2	3. Corriger une teinte.	⊕	
UP2	4. Préparer et régler le matériel	Dossier de définition : <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - projet décoratif. Supports techniques et normatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Avis Techniques, - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. Consignes écrites et orales.	L'outillage est adapté à l'ouvrage et au produit. Le matériel à disposition est identifié et réglé en fonction du résultat souhaité et des échantillons de référence.
UP2	5. Appliquer : <ul style="list-style-type: none"> - des peintures, - des vernis, des lasures, - des enduits de finition, - des produits à effets décoratifs. 	Matériaux et produits. Matériels et outils. Échantillons (nuancier, anciens revêtements, matériaux). Moyens d'accès.	La zone de travail est signalée et matérialisée. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. L'aspect final est conforme à l'état de finition « B » et aux échantillons de référence. Les parties à préserver ne subissent aucun dommage.
UP2	6. Ranger les produits, le matériel et trier les déchets.		Le rangement et le nettoyage assurent un ré-emploi aisé. Les déchets sont correctement stockés dans les réceptacles prévus.
UP2	7. Nettoyer le matériel, le chantier et les abords.		Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE.**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Préparer le revêtement.	<p><u>Limite d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Pose collée de revêtements muraux textiles ou plastiques, de papier à peindre, de voile et de toile de verre dans des pièces et sur des supports sans spécificité particulière. ▪ Pose collée droite de carrelage mural, dans un local non technique, sur des surfaces planes excluant les entailles en plein, ainsi que les coupes arrondies et en claveau. Les angles sortants des murs sont réalisés à l'aide de baguettes ou de profilés de protection. ▪ Pose collée de revêtements de sol en dalles ou en lés plastiques ou textiles, sans traitement des joints, dans des pièces et sur des supports sans spécificité particulière. Le tapis de dalles est obtenu en pose droite. <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS), - projet décoratif. <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes et DTU, - Cahiers des Prescriptions Techniques, - Avis Techniques, - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Calepinage.</p> <p>Équipement de protection individuelle (EPI) et collectif.</p> <p>Revêtements et produits.</p> <p>Matériels et outils.</p> <p>Moyens d'accès.</p>	Les références, les quantités et l'état sont vérifiés. La préparation assure une pose dans de bonnes conditions (matériaux déroulés, mise à température).
UP2	2. Préparer la colle.		La quantité préparée est en adéquation avec la surface de l'ouvrage. La viscosité est adaptée.
UP2	3. Débiter le revêtement.		Les lés sont à longueur, permettent les arasements, respectent les raccords et les motifs et limitent les chutes.
UP2	4. Encoller.		Les conditions de pose sont respectées (température, humidité). L'application de la colle est uniforme et régulière (absence de manque et de surcharge). La quantité déposée correspond à la prescription de la fiche technique. Le temps de gommage, le temps de détrempe et le temps de travail sont respectés. La surface encollée tient compte du temps de travail. Les parties à préserver ne subissent aucun dommage.
UP2	5. Poser les revêtements muraux.		Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. L'aspect final est conforme à l'état de finition « B ». Les termes du descriptif, les règles de pose générales et particulières sont respectées :

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE.**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols (suite)**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	6. Poser du carrelage		<p>Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p> <p>L'implantation respecte le projet décoratif et minimise les chutes.</p> <p>Les termes du descriptif, les règles de pose générales, les exigences des documents normatifs et techniques, sont respectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - répartition et alignements des éléments, - aplomb, niveau et planéité, - adhérence, - coupes, - joints. <p>Les pertes sont $\leq 5\%$ et les chutes sont utilisées.</p>
UP2	7. Poser les revêtements de sols souples.		<p>Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p> <p>L'implantation respecte le projet décoratif et minimise les chutes. Les éléments sont répartis et leurs dimensions permettent un bon collage. Le nombre de joints est minimum et éloigné des lieux de passage.</p> <p>Les termes du descriptif, les règles de pose générales, les exigences des documents normatifs et techniques, sont respectés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aspect final, - sens de pose, - marouflage et collage, - raccord des motifs, - confection des joints, - arasements. <p>Les parties à préserver ne subissent aucun dommage.</p>
UP2	8. Ranger les produits, les revêtements, le matériel et trier les déchets.		<p>Le rangement et le nettoyage assurent un ré-emploi aisé.</p> <p>Les déchets sont correctement stockés dans les réceptacles prévus.</p>
UP2	9. Nettoyer le matériel, le chantier et les abords.		<p>Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p>

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE.**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.9 Construire des cloisons.**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Identifier la nature des parois d'adossement.	<p><u>Limite d'intervention</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ouvrages plans verticaux comprenant des points de montage singuliers courants (jonction entre 2 cloisons, jonction d'angles, bord libre, jonction avec les huisseries de porte, incorporation des boîtiers électriques et des canalisations, etc.) : cloison de séparation, cloison de distribution, cloison de doublage, gaine, ...</i> <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS). <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes DTU, - Avis Techniques, - mémentos, - fiches et notices techniques, <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Équipement de protection individuelle (EPI) et collectif.</p> <p>Matériaux et produits.</p> <p>Matériels et outils.</p> <p>Moyens d'accès.</p>	<p>Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p> <p>Le tracé d'implantation est suivi.</p> <p>Les huisseries sont correctement intégrées dans l'ouvrage.</p> <p>Le montage respecte les normes, les avis techniques et les prescriptions du fabricant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau, la planéité et l'aplomb respectent les tolérances admises. - Les points d'accrochage et de fixations sont adaptés aux charges. - La réalisation des points de montage singuliers est conforme. - La nature des liaisons est adaptée à celle des supports d'appui. - Les joints, correctement croisés, sont d'une épaisseur suffisante et régulière. - Les rangs sont horizontaux. - Les joints, les cueillies et les parements sont traités. - La pérennité des ouvrages en pièce humide est assurée (matériau hydrofugé, protection du pied de cloison), etc. <p>Particulièrement pour les ossatures métalliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'ossature est conformément réalisée. Sa fixation est adaptée à la nature du support. - Les plaques sont positionnées et vissées correctement. - L'isolant est correctement positionné. <p>Les pertes sont ≤ 5 % et les chutes sont utilisées.</p> <p>Les parties à préserver ne subissent aucun dommage.</p>
UP2	2. Traiter les joints de dilatation (liaison entre la cloison et la dalle de béton, ...).		
UP2	3. Poser des huisseries.		
UP2	4. Réaliser une cloison : <ul style="list-style-type: none"> - carreaux de plâtre - ossature métallique, - béton cellulaire, - carreaux de terre cuite. 		
UP2	5. Ranger les produits, les matériaux, le matériel et trier les déchets.		
UP2	6. Nettoyer le matériel, le chantier et les abords.		

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE.**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.10 Réaliser des plafonds suspendus**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Poser et régler des ossatures.	<p><u>Limite d'intervention</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Ouvrages plans horizontaux dans des pièces sans spécificité particulière, sous solivage, dalle béton ou plancher hourdis.</i> <p><i>Plafonds en plaque de plâtre sur ossature métallique.</i></p> <p><i>Plafonds constitués de dalles en laine minérale, en cellulose compressée ou en dalles de plâtre revêtues, posées sur une ossature métallique laquée, apparente ou semi-apparente. Il peut inclure des appareils d'éclairage et des diffuseurs d'air.</i></p> <p style="text-align: center;">⊕</p> <p>Dossier de définition :</p> <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS). <p>Supports techniques et normatifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Normes DTU, - Avis Techniques, - fiches et notices techniques. <p>Consignes écrites et orales.</p> <p>Calepinage.</p> <p>Équipement de protection individuelle (EPI) et collectif.</p> <p>Matériaux et produits.</p> <p>Matériels et outils.</p> <p>Moyens d'accès.</p>	<p>Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p> <p>Le calepinage est respecté (couleur, matière, sens du décor).</p> <p>Le montage respecte les normes, les avis techniques et les prescriptions du fabricant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau et la planéité se conforment aux tolérances admises. - L'ossature est conformément réalisée : coupes nettes et précises, peinture non détériorée, rectitude des rives, équerrage et emboîtement des porteurs et des entretoises. - La fixation des rives et des suspentes est adaptée à la nature des supports. - L'isolant est correctement positionné. - Les dalles décoratives, propres et exemptes de blessure, sont découpées aux dimensions et correctement maintenues. <p>Particulièrement pour les ossatures métalliques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les plaques de plâtre sont positionnées et vissées correctement. - Les points d'accrochage et de fixations sont adaptés aux charges. - La réalisation des points de montage singuliers est conforme. - Les joints et les cueillies sont traités. Les trous de vis sont rebouchés. <p>Les pertes sont ≤ 5 % et les chutes sont utilisées.</p> <p>Les parties à préserver ne subissent aucun dommage.</p>
UP2	2. Réaliser un plafond en plaques de plâtre.		
UP2	3. Réaliser un plafond en dalles décoratives et/ou acoustiques.		
UP2	4. Ranger les produits, les matériaux, le matériel et trier les déchets.		<p>Le rangement et le nettoyage assurent un ré-emploi aisé.</p> <p>Les déchets sont correctement stockés dans les réceptacles prévus.</p>
UP2	5. Nettoyer le matériel, le chantier et les abords.		<p>Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.</p>

CAPACITÉ C3 : METTRE EN ŒUVRE.**COMPÉTENCE TERMINALE - C3.11 Poser des éléments décoratifs et de finition**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP2	1. Poser les éléments décoratifs et de finition : <ul style="list-style-type: none"> - moulures, - cimaises, - rosaces, - plinthes, - barres de seuil, - nez de marche, - listels, etc. 	Limite d'intervention : <ul style="list-style-type: none"> ▪ Coupes à 45 ou à 90°, manuelles ou mécaniques. ▪ Fixation mécanique ou par collage. <p style="text-align: center;">⊕</p> Dossier de définition : <ul style="list-style-type: none"> - descriptif, - plans d'architecture et d'exécution des ouvrages, - projet décoratif, - plan particulier de sécurité et de prévention de la santé (PPSPS). 	Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées. Les coupes sont nettes et ajustées. Les chutes sont minimisées. Les dimensions, la rectitude, l'aplomb, le niveau sont conformes aux exigences. Le maintien de l'élément est assuré dans le temps. L'élément et le support ne sont pas détériorés. Les pertes sont ≤ 5 % et les chutes sont utilisées. Les parties à préserver ne subissent aucun dommage.
UP2	2. Ranger les produits, les matériaux, le matériel et trier les déchets.	Supports techniques et normatifs : <ul style="list-style-type: none"> - Normes DTU, - Avis Techniques, - fiches et notices techniques, - fiches de données de sécurité des produits. 	Le rangement et le nettoyage assurent un ré-emploi aisé. Les déchets sont correctement stockés dans les réceptacles prévus. Les règles de sécurité liées à la personne et à l'environnement sont respectées.
UP2	3. Nettoyer le matériel, le chantier et les abords.	Consignes écrites et orales. Équipement de protection individuelle (EPI) et collectif. Matériaux et produits. Matériels et outils. Moyens d'accès.	

CAPACITÉ C4 : COMMUNIQUER.**COMPÉTENCE TERMINALE - C4.1 Rendre compte**

Unité	Être capable de	Conditions	Critères d'évaluation
UP1	1. Rendre compte par écrit : <ul style="list-style-type: none"> - de la nature des échanges, - des anomalies relevées, - des refus de réception des supports. 	Situation de chantier. Consignes écrites et orales. Fiches entreprise. Supports de communication (télé-copie, courrier électronique...).	Le vocabulaire est adapté. Le compte rendu est exploitable et reprend toutes les informations à transmettre. Il permet la rédaction de réserves éventuelles.
UP1	2. Renseigner les fiches internes à l'entreprise.		Les documents sont correctement renseignés, lisibles, explicites et remis à la hiérarchie concernée.
UP1	3. Transmettre les documents à la hiérarchie.		La présentation des documents est soignée.

SAVOIRS ASSOCIÉS

DOMAINES	SAVOIRS	CONNAISSANCES
1 CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL	S 1 Contexte administratif et juridique de l'acte de construire	S 1.1 Intervenants. S 1.2 Déroulement d'une opération de construction. S 1.3 Garanties et responsabilités.
	S 2 Construction et communication technique	S 2.1 Outils, normes et représentation. S 2.2 Dossiers techniques. S 2.3 Croquis cotés - Réalisation graphique. S 2.4 Documents descriptifs et quantitatifs. S 2.5 Expression technique orale.
2 CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES	S 3 Confort de l'habitat	S 3.1 Accessibilité des personnes. S 3.2 Confort des personnes. S 3.3 Protection des personnes.
	S 4 Approche scientifique et techni- que des ouvrages	S 4.1 Analyse et étude d'un ouvrage. S 4.2 Phénomènes physiques et chimiques.
	S 5 Technologie de construction	S 5.1 Ouvrages du bâtiment. S 5.2 Matériaux du bâtiment. S 5.3 Ouvrages du secteur professionnel. S 5.4 Notions d'électricité. S 5.5 Histoire des techniques.
3 RÉALISATION DES OUVRAGES	S 6 Santé et sécurité au travail	S 6.1 Principes généraux, prévention, connaissance des prin- cipaux risques. S 6.2 Conduite à tenir en cas d'accident. S 6.3 Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail. S 6.4 Protection du poste de travail et son environnement. S 6.5 Risques spécifiques.
	S 7 Techniques et procédés de mise en œuvre	S 7.1 Moyens et techniques d'assemblage et de montage. S 7.2 Moyens et techniques de finition. S 7.3 Moyens et techniques de contrôle. S 7.4 Moyens et techniques de manutention, de stockage. S 7.5 Moyens et techniques de mise en œuvre sur chantier.
	S 8 Matériels - Outillages	S 8.1 Matériels de chantier. S 8.2 Outils portatifs. S 8.3 Moyens d'accès.
	S 9 Gestion de travaux	S 9.1 Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier. S 9.2 Gestion des temps et des délais. S 9.3 Gestion de la qualité. S 9.4 Gestion de la maintenance. S 9.5 Gestion de la sécurité. S 9.6 Gestion de l'environnement et des déchets.

MISE EN RELATION DES COMPÉTENCES ET DES SAVOIRS ASSOCIÉS

COMPÉTENCES		SAVOIRS ASSOCIÉS								
		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9
C1	C1.1 Décoder et analyser les données de définition	X	X	X	X	X	X	X	X	X
	C1.2 Décoder et analyser les données opératoires	X	X	X	X	X	X	X	X	X
C2	C2.1 Choisir et justifier les méthodes d'exécution		X		X	X	X	X	X	X
	C2.2 Établir les besoins en matériaux				X	X		X		X
	C2.3 Établir les besoins en matériels					X	X	X	X	X
C3	C3.1 Reconnaître le chantier		X	X		X	X			
	C3.2 Approvisionner le chantier				X	X	X	X	X	X
	C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages			X	X	X		X		X
	C3.4 Organiser la zone d'intervention					X	X	X	X	
	C3.5 Préparer les supports				X	X		X	X	
	C3.6 Réaliser une implantation		X		X	X		X	X	
	C3.7 Appliquer des produits, des enduits			X		X	X	X	X	X
	C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols			X		X	X	X	X	X
	C3.9 Construire des cloisons sèches			X	X	X	X	X	X	X
	C3.10 Réaliser des plafonds suspendus			X	X	X	X	X	X	X
	C3.11 Poser des éléments décoratifs et de finition						X	X	X	X
C4	C4.1 Rendre compte	X	X		X	X	X	X	X	X

Domaine 1 : CONNAISSANCE DU MONDE PROFESSIONNEL

S1	CONTEXTE ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE DE L'ACTE DE CONSTRUIRE	
Connaissances (notions, concepts)		Limites de connaissances
S 1.1 - Intervenants		
1.11 - Différents partenaires de l'acte de construire		
<p>Le maître d'ouvrage. Le maître d'œuvre. Le géomètre expert. Les bureaux d'études techniques. Les économistes de la construction. Les bureaux de contrôle techniques. Le coordonnateur « Sécurité et Protection de la Santé). L'inspecteur du travail. Le coordinateur technique. Les organismes techniques et de prévention. Les concessionnaires de réseaux (eau, gaz, électricité). Les services techniques municipaux, territoriaux, nationaux, ... Les différents corps d'état. Les fournisseurs.</p>	<p>IDENTIFIER les intervenants qui participent à l'acte de construire, pour une opération donnée. IDENTIFIER les relations fonctionnelles. DÉFINIR leur rôle respectif et les limites de leur intervention.</p>	
1.12 - Entreprises		
<p>Les entreprises : types, formes juridiques, qualifications, organisation interne... Le personnel : qualification... Les syndicats professionnels et de salariés.</p>	<p>INDIQUER les principaux types d'entreprise. DIFFÉRENCIER les principaux statuts juridiques. CITER les principaux services et personnels au sein d'une entreprise, PRÉCISER leurs fonctions et leurs liens hiérarchiques. INDIQUER les qualifications auxquelles peuvent prétendre les entreprises. INDIQUER les qualifications des personnels. PRÉCISER les missions des différents syndicats.</p>	
S 1.2 - Déroulement d'une opération de construction		
<p>Les étapes d'un projet de construction. Les pièces écrites et dessinées des différents dossiers. Les différents marchés et leur mode de passation. La réponse des entreprises (devis, appel d'offres...).</p>	<p>DONNER la chronologie des étapes. À partir des différents dossiers d'un projet, PRÉCISER leurs fonctions et celles des pièces constitutives. CITER pour une affaire donnée, le type de marché et son mode de passation. CITER les pièces permettant la réponse des entreprises.</p>	
S 1.3 – Garanties et responsabilités		
<p>La responsabilité de l'entreprise vis-à-vis des ouvrages réalisés et des biens d'autrui. La réception des travaux. Les garanties légales.</p>	<p>DONNER les fonctions des participants à une réception de chantier. CITER les différentes garanties légales. DONNER une description simple des responsabilités de l'entreprise.</p>	

S2	CONSTRUCTION ET COMMUNICATION TECHNIQUE	
Connaissances (notions, concepts)		Limites de connaissances
S 2.1 - Outils, normes et représentation		
2.11 - Outils de représentation		
<p>Convention de représentation des ouvrages du Bâtiment. Légendes et symboles particuliers. Outils informatisés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - logiciels d'applications professionnelles et de bureautique (tableur, traitement de texte, modeleur volumique...), - banques de données et bibliothèques professionnelles, - moyens de communication et de transmission de données (site Internet, courrier électronique, carnet d'entretien, fiches de sécurité, ...). <p>Outils manuels.</p>	<p>IDENTIFIER, TRADUIRE et EXPLOITER les conventions, les représentations, les symboles des différents dessins. IDENTIFIER les fonctions des différents documents et leurs relations. UTILISER les outils informatisés sur des applications simples.</p>	
2.12 - Outils de communication		
Organigrammes, histogrammes, graphiques, abaques.	DÉCODER les informations.	
2.13 - Types de représentation		
<p>Croquis, schémas, esquisses, épures, calepinages, projets décoratifs. Les documents graphiques d'un dossier de construction : plan de masse, plan de niveau, coupes, façades, insertion dans le site, dessin d'ensemble, perspectives.</p>	<p>IDENTIFIER les fonctions des différents documents et leurs relations. DÉCODER les documents graphiques d'un dossier de chantier.</p>	
S 2.2 - Dossiers techniques		
2.21 – Dossiers d'étude		
<p>Documents de recherche : croquis, schémas, DTU est autres normes, avis techniques... Documents d'exploitation : devis descriptif, cahiers des charges, dessins d'ensemble, nomenclature... Étude de réalisation : dossier technique de pose, fiches techniques, mémentos, modes opératoires de mise en œuvre sur chantier, projet de décoration, calepinage...</p>	<p>IDENTIFIER les fonctions des différents documents et leurs relations. DÉCODER et EXPLOITER les documents d'un dossier d'étude.</p>	
S 2.3 - Croquis cotés - Réalisation graphique		
<p>Représentation normalisée des ouvrages. Règles et normes relatives aux différents types d'ouvrages. Dispositions constructives relatives aux liaisons. Représentation des matériaux et produits utilisés. Définition des grandeurs : linéaires, angulaires, géométriques (forme, jeu, position, ...), surfaciques, volumiques...</p>	<p>IDENTIFIER, TRADUIRE et EXPLOITER les conventions, les représentations, les symboles des différents dessins. APPLIQUER les principes de représentation graphique lors de la production :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de dessins de détail d'un ouvrage, - de relevé « in situ », - de croquis explicatifs, - de calepinages, - de projets décoratifs. 	

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
S 2.4 - Documents descriptifs et quantitatifs	
Descriptifs, Cahier des Clauses Techniques Particulières, Plan Particulier de Sécurité et de Prévention de la Santé, Plan d'Action Qualité... Avant métré ou métré. Devis quantitatif. Bordereau de livraison.	CITER les fonctions de ces différents documents. IDENTIFIER des dispositions constructives. IDENTIFIER et QUANTIFIER le nombre et/ou la quantité de matériaux, produits ou éléments.
S 2.5 - Expression technique orale	
Moyens verbaux et non verbaux (gestuels).	CHOISIR les moyens de communication adaptés à l'interlocuteur et à la situation.

Domaine 2 : CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES, TECHNIQUES ET RÉGLEMENTAIRES

S3	CONFORT DE L'HABITAT	
Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances	
S 3.1 - Accessibilité des personnes		
Identification des locaux en fonction de leur usage. Caractéristiques et dimensions des locaux. Accès en fonction des locaux : pompiers, rampes d'accès, flux de personnes. Réglementation en vigueur. Accessibilité du cadre bâti pour les personnes handicapées. Confort d'usage des équipements.	EXPLICITER les exigences réglementaires. IDENTIFIER les locaux soumis à la réglementation. ANALYSER les « dimensions enveloppes » et les aires de manœuvre d'une personne à mobilité réduite. LISTER les ouvrages, équipements et dispositions prévues contribuant à l'accessibilité. METTRE EN RELATION les dispositions prévues avec les différents types de handicaps.	
S 3.2 - Confort des personnes		
3.21 – Confort thermique		
Échanges thermiques. Propriétés thermiques des matériaux. Réglementation thermique. Calcul simplifié. Concepts d'isolation.	IDENTIFIER les modes de propagation de la chaleur. CLASSIFIER les matériaux au regard de leurs caractéristiques thermiques. EXPLOITER le certificat de qualification d'un isolant. CITER les objectifs de la réglementation thermique. EXPLOITER des documents en vue de CALCULER la résistance thermique et le coefficient de transmission surfacique d'une paroi composée. LOCALISER les ponts thermiques. IDENTIFIER les contraintes de mise en œuvre d'un matériau isolant. COMPARER les différents systèmes d'isolation par l'extérieur et par l'intérieur.	
3.22 – Confort acoustique		
Notions élémentaires en acoustique et grandeurs caractéristiques d'une source sonore. Modes de propagation d'une source sonore. Réglementation acoustique. Isolation acoustique. Correction acoustique.	IDENTIFIER les sources sonores. EXPLIQUER le mode de transmission d'une onde sonore. CITER les objectifs de la réglementation acoustique. RECHERCHER sur les documentations l'indice d'affaiblissement acoustique d'une paroi. PROPOSER des solutions constructives de protection contre le bruit. RECHERCHER sur les documentations le coefficient d'absorption acoustique d'un matériau. COMMENTER le phénomène de réverbération d'un local. PROPOSER des dispositifs de correction acoustique.	

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
3.23 – Confort lié à l'hygrométrie et à la siccité des ouvrages	
<p>Capillarité, porosité ouverte et fermée. Perméabilité, microporosité. Solubilité. Rétention d'eau.</p> <p>Désordres : salpêtre, efflorescences, moisissures, pourrissement, décollements, corrosion, gélivité, ...</p> <p>Notion d'hygrométrie. Sens de migration de la vapeur d'eau dans une paroi. Aération et ventilation des locaux.</p>	<p>COMPARER les performances hydriques des matériaux de construction.</p> <p>IDENTIFIER les différents phénomènes physiques de migration des fluides dans les matériaux de construction.</p> <p>CITER les facteurs favorisant les désordres.</p> <p>DIFFÉRENCIER « in situ » les désordres dus à des infiltrations accidentelles ou permanentes, à des remontées capillaires ou à de la condensation.</p> <p>PROPOSER des solutions constructives, curatives ou préventives.</p> <p>ANALYSER le phénomène de condensation dans une paroi.</p> <p>JUSTIFIER le rôle et la position du pare vapeur.</p> <p>INDIQUER les incidences des condensations sur les ouvrages et sur le confort des personnes.</p> <p>JUSTIFIER la ventilation des locaux.</p> <p>ANALYSER ou PROPOSER des solutions constructives.</p>
3.24 - Confort lié à l'esthétique	
<p>Couleurs. Classification, organisation. Harmonies. Dominante, contrastes, tonique, teinte, nuance, ... Matières. Caractéristiques esthétiques, rapports visuels.</p>	<p>En référence à des données et en fonction d'un problème à traiter lié au champ professionnel finition.</p> <p>CHOISIR et JUSTIFIER des rapports :</p> <ul style="list-style-type: none"> - valeur / couleur, - quantité / qualité. <p>SÉLECTIONNER et ASSOCIER des ensembles colorés en fonction de la destination et de l'intention à exprimer.</p>
3.25 - Confort lié à l'environnement coloré	
<p>La lumière :</p> <ul style="list-style-type: none"> - ondes constituantes, - spectre visible et invisible. <p>Modes d'émission de la lumière.</p> <p>Sources lumineuses :</p> <ul style="list-style-type: none"> - naturelles, artificielles, - influence de la source lumineuse sur la couleur des objets. <p>La couleur des objets : facteurs d'influence, métamérisme.</p> <p>La reproduction des couleurs : les procédés, la codification.</p>	<p>DÉFINIR les caractéristiques d'une onde.</p> <p>DÉCODER la représentation graphique d'une onde.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques d'un spectre.</p> <p>IDENTIFIER les différentes couleurs d'un spectre.</p> <p>CITER les différents modes d'émission de la lumière.</p> <p>CITER les différentes sources lumineuses et leurs caractéristiques.</p> <p>INDIQUER l'influence des caractéristiques de la source lumineuse sur la couleur des objets.</p> <p>INDIQUER les différents facteurs qui déterminent la couleur des objets.</p> <p>DÉFINIR le métamérisme.</p> <p>INDIQUER les différents procédés de reproduction des couleurs (addition, soustraction, ...).</p> <p>DÉTERMINER une couleur à partir des codifications.</p>

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
3.26 – Confort lié à l'environnement architectural	
<p>Différents types :</p> <ul style="list-style-type: none"> - architecture urbaine, - architecture contemporaine (individuelle, collective), - architectures régionales. <p>Principaux éléments architecturaux.</p> <p>Moulurations, encadrements, ...</p> <p>Colonnes, pilastres, balustres, ...</p> <p>Principaux ornements</p> <p>Différents procédés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - réalisations : pierre, marbre, ... - staff, carton-pierre, stuc... - trompe-l'œil, placage... <p>Fonctions architecturales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'usage, - de communication, - liées au Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme et au Plan d'Occupation des Sols. <p>Histoire des styles et environnement artistique.</p> <p>Principaux styles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractères dominants, - relation architecture, sculpture, peinture, - notions concernant quelques modes ou époques : chinoiseries, art nouveau (modern style)... <p>Réalisations contemporaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques, - principales innovations, - principaux créateurs. 	<p>A partir d'une documentation et des références données : NOMMER les principales réalisations architecturales. SITUER un ensemble dans une période historique française. COMPARER les caractéristiques des réalisations appartenant à des époques ou des lieux différents. ANALYSER les caractéristiques de l'architecture régionale au regard de son environnement. RECONNAÎTRE les matières utilisées. CITER les matières et procédés ou caractéristiques d'ouvrages, de différentes époques en fonction de critères esthétiques, techniques, fonctionnels, économiques, géographiques, ... ou de mode. NOMMER les principaux éléments architecturaux ou de décor.</p> <p>IDENTIFIER et DIFFÉRENCIER les fonctions selon le contexte, historique, géographique, social, culturel... ÉTABLIR les relations entre les choix esthétiques et les contraintes architecturales. RECONNAÎTRE les contraintes dues à l'environnement.</p> <p>IDENTIFIER les éléments caractérisant les « styles » d'une époque, d'un lieu, ... IDENTIFIER les relations entre style, structure architecturale, fonction. JUSTIFIER les choix esthétiques et techniques. IDENTIFIER les sources d'inspiration. ÉTABLIR des relations entre réalisation et contexte artistique.</p>
S 3.3 - Protection des personnes	
3.31 - Protection incendie	
<p>Comportement et classements des matériaux.</p> <p>Comportement et classements éléments de construction.</p> <p>La réglementation incendie.</p>	<p>IDENTIFIER la classification des matériaux et des ouvrages.</p> <p>IDENTIFIER la classe des éléments de construction.</p> <p>CITER les objectifs de la réglementation.</p> <p>IDENTIFIER les familles de construction.</p> <p>ASSOCIER les caractéristiques des matériaux et éléments de construction au classement des bâtiments.</p> <p>JUSTIFIER des systèmes et des solutions constructives.</p>
3.32 - Protection passive	
<p>Dispositions réglementaires relatives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à la circulation et aux chutes des personnes, - aux matériaux nocifs (amiante, plomb, radon, ...), - aux parasites et nuisibles. 	<p>ANALYSER les dispositions constructives retenues pour assurer la sécurité des usagers.</p> <p>CITER les objectifs des diverses réglementations concernées.</p>

S4	APPROCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DES OUVRAGES	
Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances	
S 4.1 - Analyse et étude d'un ouvrage		
<p>Système de conception et de construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fonction globale, technique, - terminologie, désignation, - contraintes esthétiques par rapport à l'environnement, - solutions constructives, - réglementation en vigueur. <p>Liaisons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - étude et choix des liaisons - caractéristiques techniques : résistance et contrainte, esthétique, démontabilité, - cohérence des liaisons, - contraintes et conditions de mise en œuvre - faisabilité <p>Influence des charges et des pressions sur l'ouvrage (poids propre de l'ouvrage, situations, ...).</p> <p>Résistance au vent, perméabilité à l'air, étanchéité à l'eau.</p> <p>Variation des températures.</p> <p>Domaines d'utilisation des matériaux constituant l'ouvrage.</p> <p>Compatibilité des matériaux.</p>	<p>IDENTIFIER et PRÉCISER l'environnement dans lequel est situé l'ouvrage.</p> <p>IDENTIFIER l'ouvrage et INVENTORIER ses éléments.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques dimensionnelles et géométriques.</p> <p>PRÉCISER les différentes formes et types de liaison.</p> <p>VÉRIFIER la compatibilité entre les matériaux utilisés.</p> <p>CHOISIR Identifier les différents composants de l'ouvrage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - profilés, suspentes, - vis, accessoires, ... <p>ANALYSER et PRÉCISER les conditions de mise en œuvre sur chantier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - forme, - dimensions, - positions, - jeux, ... 	
S 4.2 - Phénomènes physiques et chimiques		
4.21 - Phénomènes physiques		
<p>Notions de propriétés physiques : aspect, plasticité, élasticité, durabilité, adhérence, conductibilité, perméabilité, dilatation, évaporation, dissolutions, conductivité, couleur, viscosité, état de surface, rétractabilité, équilibre hygroscopique, masse volumique, prise, séchage.</p> <p>Méthodologie de contrôle.</p> <p>Normes et règlements.</p>	<p>EXPLOITER les fiches techniques liées aux caractéristiques physiques des matériaux.</p> <p>ÉNONCER et ANALYSER les caractéristiques physiques mécaniques et des matériaux.</p> <p>IDENTIFIER les contraintes du domaine d'utilisation.</p> <p>CHOISIR le produit en adéquation avec le domaine d'emploi.</p> <p>ÉVALUER le taux d'humidité d'un matériau.</p> <p>IDENTIFIER et EXPLIQUER les phénomènes de rétractabilité.</p> <p>ÉNONCER et EXPLIQUER les phénomènes de prise.</p> <p>DÉFINIR les principes de séchage.</p> <p>ÉNONCER les causes et conséquences d'un mauvais séchage.</p> <p>ÉNONCER les causes et conséquences du vieillissement.</p> <p>PROPOSER des solutions permettant d'assurer la durabilité.</p> <p>EXPLOITER les documents normatifs relatifs à l'humidité et à la rétractabilité.</p> <p>ÉVALUER les variations dimensionnelles.</p> <p>COMPARER les états de surfaces.</p> <p>CONTRÔLER la viscosité.</p>	

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
4.22 - Phénomènes chimiques	
<p>Notions sur les caractéristiques chimiques des principaux matériaux du secteur professionnel.</p> <p>Notions sur les réactions chimiques : oxydation, altération, carbonatation, phénomènes de séchage des produits, saponification, prise, adhérence, mouillabilité...</p> <p>Compatibilité des produits employés.</p> <p>Traitements de surface :</p> <ul style="list-style-type: none"> - décapage, - protection métallique, - protection non métallique. <p>Méthodologie de contrôle.</p> <p>Normes et règlements.</p>	<p>EXPLOITER les documents techniques et normatifs.</p> <p>ÉNONCER les principales caractéristiques chimiques.</p> <p>CHOISIR un moyen de contrôle adapté.</p> <p>ÉNONCER les principaux procédés et CITER leur domaine d'application.</p>

S5	TECHNOLOGIE DE CONSTRUCTION
S 5.1 - Ouvrages du bâtiment	
<p>Facteurs influant sur l'architecture (région, histoire, climat).</p> <p>Systèmes de construction (bois, acier, béton, ...).</p> <p>Typologie des bâtiments :</p> <ul style="list-style-type: none"> - types de bâtiment : habitat individuel, collectif, lieux de travail et loisirs, établissements et centres culturels, sociaux, scolaires, sportifs, commerciaux, ... - fonctions d'usage, - fonctions technologiques, - terminologie - description : structure, enveloppe (remplissage des structures, ...), équipements techniques, différents corps d'état. 	<p>INDIQUER et LOCALISER les principaux ouvrages.</p> <p>DÉFINIR la ou les fonctions principales de chacun de ces ouvrages.</p> <p>DIFFÉRENCIER les types d'ouvrages par leurs fonctions et les techniques employées.</p> <p>INDIQUER la terminologie courante, spécifique à ces ouvrages.</p>
S 5.2 - Matériaux du bâtiment	
<p>Minéraux.</p> <p>Matériaux d'isolation et d'étanchéité.</p> <p>Métaux (acier, aluminium, ...).</p> <p>Matériaux de synthèse.</p> <p>Produits verriers.</p> <p>Bois et ses dérivés.</p> <p>Plâtre et dérivés.</p> <p>Ciment et dérivés.</p> <p>Matériaux de revêtement (sol, mu, ...).</p> <p>Matériaux divers.</p> <p>Produits de protection.</p> <p>Désignation normalisée.</p> <p>Domaine d'utilisation.</p> <p>Performances écologiques.</p> <p>Réglementation en vigueur.</p>	<p>CLASSER les produits d'usage courant par famille ou variétés.</p> <p>ÉNONCER les critères de classement et d'identification des familles de matériaux.</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques commerciales et/ou normalisées.</p> <p>EXPLOITER des fiches techniques et abaques liés aux caractéristiques physiques, chimiques et mécaniques des produits.</p> <p>CITER leur domaine d'application.</p>
S 5.3 - Ouvrages du secteur professionnel	
5.31 - Ouvrages et matériaux	
<p>Produits de finition.</p> <p>Revêtements muraux et de sols.</p> <p>Cloisons.</p> <p>Enduits.</p> <p>Matériaux isolants.</p> <p>Plafonds suspendus.</p> <p>Éléments décoratifs.</p>	<p>RECENSER les contraintes</p> <p>IDENTIFIER les caractéristiques : fonctionnelles, principales, secondaires.</p> <p>EXPLOITER les documentations techniques associées à la mise en œuvre des ouvrages (normes, D.T.U. et autres normes).</p> <p>JUSTIFIER le choix d'un ouvrage ou d'un matériau en tenant compte des normes et règlements.</p>
5.32 - Supports courants du bâtiment	
<p>Identification, classification.</p> <p>Caractéristiques physiques.</p> <p>Caractéristiques chimiques.</p> <p>Normes et règlements</p> <p>Méthodologie de contrôle</p>	<p>RECONNAÎTRE et IDENTIFIER les supports courants.</p> <p>INDIQUER les classifications d'un support.</p> <p>EXPLOITER les documents.</p> <p>ÉNONCER les caractéristiques physiques et chimiques.</p> <p>INDIQUER les classes de parement.</p>

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
S 5.4 - Notions d'électricité	
<p>La réglementation électrique. Notions pratiques d'électricité (tension - intensité - puissance). Raccordements à un dispositif prévu. Principe de sécurité. Règles de travail et de sécurité à l'atelier et sur chantier.</p>	<p>EXPLOITER les documents normatifs. IDENTIFIER les symboles. COMMENTER l'espace volume enveloppe / volume de protection. SITUER la position des gaines et des boîtiers. DIFFÉRENCIER une phase d'un neutre, d'une terre, par la couleur des fils. EXPLICITER le rôle d'un fusible, d'un disjoncteur, d'une prise de terre. CHOISIR le calibre d'un fusible en fonction de la protection à assurer. JUSTIFIER l'emploi d'un disjoncteur différentiel de 30 mA. DONNER les distances minimales à respecter pour travailler près d'une ligne électrique dont la tension est > 57000 volts et < 57000 volts. INDIQUER les précautions à prendre lorsque ces distances ne sont pas respectées. JUSTIFIER l'emploi d'appareil : - à protection contre la pénétration d'eau, - de classe I, II, III. INDIQUER les caractéristiques et les conditions d'emploi : - d'une baladeuse normalisée, - d'un enrouleur de câble normalisé, - d'un coffret de chantier électrique. CONTRÔLER les conditions d'emploi d'une machine (tension, câble, ...).</p>
S 5.5 - Histoire des techniques	
<p>Évolution des techniques et des matériaux. Ouvrages anciens (composition, technique de réalisation, fonctionnement, style, contraintes d'intervention, ...).</p>	<p>CARACTÉRISER les évolutions (architecture, matériaux, techniques de mise en œuvre). IDENTIFIER les matériaux et la constitution d'un ouvrage ancien de la profession. DÉCRIRE les principales techniques d'intervention sur cet ouvrage.</p>

Domaine 3 : RÉALISATION DES OUVRAGES

S6	SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	
Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances	
S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques		
6.11 - Acteurs de la prévention		
Acteurs dans l'entreprise : le chef d'entreprise, ses représentants, le C.H.S.C.T. Acteurs externes : l'O.P.P.B.T.P., la C.R.A.M., l'I.N.R.S. l'inspection et la médecine du travail, le coordonnateur de sécurité.	ÉNONCER les missions générales de ces acteurs. IDENTIFIER l'interlocuteur adapté à un problème de sécurité.	
6.12 - Réglementation		
Les lois, les décrets et la réglementation en vigueur. Le plan de prévention : - Plan Général de Sécurité, - Plan Particulier de Sécurité et de Prévention de la Santé, - Document Unique. L'évaluation des risques professionnels	REPÉRER le plan organisant la sécurité d'un chantier et les dispositions liées à son poste de travail.	
6.13 - Risques d'accident		
Les risques liés au poste de travail. Les risques liés à la co-activité du chantier.	IDENTIFIER les principaux risques liés à son poste de travail et aux activités du chantier.	
6.14 - Risques d'atteintes à la santé		
Les principales maladies professionnelles reconnues dans le B.T.P.	ASSOCIER à chaque risque : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés, - les consignes et autorisations en vigueur.	
6.15 - Hygiène		
La réglementation hygiène sur les chantiers.	IDENTIFIER les principales nuisances de son poste de travail responsables d'atteintes à la santé. ASSOCIER à chaque nuisance : - les équipements de protection collectifs et individuels adaptés - les consignes et autorisations en vigueur. REPÉRER les installations mises à disposition sur le chantier (vestiaires, sanitaires, réfectoire, douches, ...).	
6.16 - Travail en hauteur		
La réglementation en vigueur.	IDENTIFIER les équipements de protection adaptés à une tâche réalisée en hauteur. SIGNALER les situations non protégées ou les équipements inadaptés.	
6.17 - Risque électrique		
La réglementation en vigueur.	REPÉRER les risques de contact avec un élément sous tension. SIGNALER les situations de voisinage avec la tension. CITER les précautions à prendre.	

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
S 6.1 - Principes généraux, prévention, connaissances des principaux risques (suite)	
6.18 - Risque chimique et lié aux poussières	
Fiches techniques. Fiches de données de sécurité des produits.	REPÉRER les produits toxiques ou dangereux. LISTER les consignes d'utilisation et utiliser les équipements de protection adaptés
6.19 - Machines portatives électriques et pneumatiques, appareils sous pression	
Fiches et notices techniques.	CHOISIR et VÉRIFIER la machine adaptée à sa tâche ASSURER la maintenance de premier niveau (nettoyage et changement de consommables). SIGNALER les éléments défectueux.
S 6.2 - Conduite à tenir en cas d'accident	
La formation Sauveteur Secouriste du Travail (*)	ASSURER la protection, l'examen, l'alerte et le secours.
S 6.3 - Manutentions manuelles et mécaniques, poste de travail	
La formation Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (*).	ORGANISER le poste de travail pour les manutentions et les déplacements. METTRE EN ŒUVRE les principes de sécurité et d'économie d'effort pour lever, porter, déplacer une charge.
S 6.4 - Protection du poste de travail et son environnement	
6.41 - Protection et signalisation	
Fiches techniques. Fiches de données de sécurité des produits. Classement et réaction au feu des matériaux. Classement des bâtiments.	REPÉRER les matériaux et produits inflammables ou dégradables aux abords de l'intervention. VÉRIFIER les éléments de protection de son poste de travail. SIGNALER ou REPÉRER la signalisation et ASSURER sa pérennité. VÉRIFIER la ventilation des locaux.
6.42 - Évacuation des déchets	
Les plans d'élimination des déchets. Les obligations réglementaires des entreprises pour la gestion de leurs déchets.	DISTINGUER les trois classes principales de déchets. DISTINGUER les déchets d'amiante liée et libre. REPÉRER les circuits d'élimination des déchets. EFFECTUER un tri sélectif en fonction des réceptacles spécifiques et de la nature des déchets. GÉRER les résidus de nettoyage des outils.
6.43 – Nuisance sonore	
	IDENTIFIER les horaires de tolérance en fonction du voisinage.
6.44 - Incendie	
Classement et réaction au feu des matériaux. Classement des bâtiments.	ASSOCIER les caractéristiques des matériaux au classement des bâtiments.

(*) Les formations SST et PRAP donnent lieu à une attestation de formation reconnue dans les entreprises.

S7	TECHNIQUES ET PROCÉDÉS DE MISE EN ŒUVRE	
Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances	
S 7.1 - Moyens et techniques d'assemblage et de montage		
<p>Assemblages mécaniques démontables ou non démontables :</p> <ul style="list-style-type: none"> - différents éléments de liaisons (vis, équerres, pièces de jonction, éléments sertis, vis auto taraudeuse, ...), - désignation et représentation normalisée, - résistance des éléments, - règles de mise en œuvre, - assemblage (pose collée, pose clippée), - conception et préparation des joints, des surfaces, ... <p>Moyens et techniques de montage.</p> <p>Caractéristiques opératoires relatives aux domaines :</p> <ul style="list-style-type: none"> - technique, - géométrique, - dimensionnel, - économique et esthétique. <p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - graphiques (plans, coupes, schémas, plans de montage, fiches techniques), - matériels. 	<p>IDENTIFIER les différents types de liaisons.</p> <p>CHOISIR les éléments de liaison.</p> <p>ÉNONCER les conditions, les précautions à respecter, les mesures à prendre.</p> <p>ÉNUMÉRER les différents moyens d'assemblage.</p> <p>CITER les domaines d'utilisation.</p> <p>DÉCRIRE la mise en œuvre.</p> <p>IDENTIFIER, CLASSER, CHOISIR les accessoires et produits utilisés lors du montage.</p> <p>DÉTERMINER les conditions de mise en œuvre pour un assemblage donné.</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR les outillages de montage et de réglage.</p> <p>DÉTERMINER la chronologie des séquences.</p> <p>CITER et ANALYSER les caractéristiques opératoires.</p> <p>ÉNONCER leur règle d'utilisation en sécurité.</p>	
S 7.2 - Moyens et techniques de finition		
<p>Finitions et surfacage.</p> <p>Processus de mise en œuvre.</p> <p>Modalités de choix d'un matériau et matériel.</p> <p>Dispositions constructives (normes et règlements).</p>	<p>INDIQUER les travaux préparatoires et les travaux d'apprêts imposés par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la nature du subjectile, - l'état de surface du subjectile, - la finition désirée, - l'environnement. <p>JUSTIFIER le choix des matériaux.</p> <p>COMMENTER la fiche technique d'un matériau.</p> <p>COMMENTER les règles de mise en œuvre.</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR le matériel de mise en œuvre.</p> <p>ÉNONCER les règles de sécurité.</p>	
S.7.3 - Moyens et techniques de contrôle		
<p>Moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> - contrôle géométrique : instruments de contrôle géométrique (équerre, niveau laser, rapporteur d'angle, ...), - contrôle dimensionnel : instruments de contrôle de longueur (mètre, pige, laser, calibre à coulisse, ...), - contrôle qualitatif : visuel, normes, - contrôle quantitatif : fiche de suivi. 	<p>LISTER les principaux contrôles à effectuer et ÉNONCER le principe de leur procédé.</p> <p>DÉFINIR le contrôle en fonction du travail à réaliser.</p> <p>ÉNONCER et CHOISIR les moyens adéquats en fonction du type de contrôle.</p>	
S.7.4 - Moyens et techniques de manutention, de stockage.		
<p>Moyens de conditionnement, de stockage et de manutention (moyens manuels et mécaniques) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractéristiques des produits et ouvrages à déplacer (masse, volume, conditions d'équilibre), - principes de conditionnement et de stockage. 	<p>IDENTIFIER les principaux moyens de manutention.</p>	

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
S 7.5 - Moyens et techniques de mise en œuvre sur chantier	
Techniques d'implantation : <ul style="list-style-type: none"> - Références (origine, trait de niveau, symétrie, ...), - Établissement d'une référence : méthodes et moyens (niveau, laser, ...), - Repères normatifs (réseaux, D.T.U.). 	IDENTIFIER les références existantes. ÉTABLIR les références manquantes sur un support existant. CHOISIR la méthode et les moyens adéquats. LIRE et INTERPRÉTER les documents normatifs ou les plans nécessaires.

S8	MATÉRIELS ET OUTILLAGES	
Connaissances (notions, concepts)		Limites de connaissances
S8.1 Matériels de chantier		
<p>Mécanique des fluides incompressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - action des forces pressantes, - pression, débit, - principe du manomètre, - principe des pompes hydrauliques, - viscosité. <p>Mécanique des fluides compressibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - groupes hydropneumatiques, - mesures des pressions, des débits. - air comprimé. - vapeur. 	<p>DÉCODER la fiche technique d'un matériel.</p> <p>DÉFINIR le principe de fonctionnement d'une pompe hydraulique (à piston, à membrane).</p> <p>INDIQUER les facteurs qui modifient la viscosité et PRÉCISER les moyens permettant sa mesure.</p> <p>DÉFINIR les principes de fonctionnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'un compresseur, - d'un moteur à air, - d'un détendeur, - d'un manomètre, - d'une soupape de sécurité, ... <p>TRAITER et COMMENTER les règles d'installation et d'utilisation.</p> <p>DÉFINIR le circuit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de fluide hydraulique, - d'air comprimé, - de vapeur d'eau. <p>EXPLOITER les documents des constructeurs.</p> <p>NOMMER les différents organes et définir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leurs fonctions, - leurs modes d'utilisation. <p>DÉFINIR pour un matériel donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le principe de fonctionnement, - le résultat des réglages. <p>COMPARER les alimentations et les consommations.</p> <p>INDIQUER les règles de sécurité à observer lors d'utilisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de matériel hydraulique, - de matériel pneumatique, - à gaz, à vapeur d'eau. 	
S8.2 Outils portatifs		
<p>Caractéristiques fonctionnelles.</p> <p>Réglementation.</p>	<p>DÉFINIR le principe de fonctionnement d'un appareil</p> <p>COMPARER les performances des différents matériels</p> <p>CITER et COMMENTER les caractéristiques des systèmes de sécurité.</p> <p>CITER et COMMENTER les règles d'utilisation.</p>	
S8.3 Moyens d'accès		
<p>Caractéristiques fonctionnelles.</p> <p>Réglementation.</p>	<p>CITER et COMMENTER les limites d'utilisation (moyens d'accès), leurs caractéristiques, leur installation et leurs utilisations.</p> <p>CITER et COMMENTER les règles d'installation et d'utilisation des différents échafaudages</p> <p>COMPARER les performances des différents matériels</p> <p>RECONNAÎTRE les accessoires.</p>	

S9		GESTION DES TRAVAUX	
Connaissances (notions, concepts)		Limites de connaissances	
S 9.1 - Organisation du processus de mise en œuvre sur chantier			
9.11 - Organisation du processus			
Tâches associées aux phases : - nature de la tâche, - choix des procédés. Moyens associés.		IDENTIFIER et DÉFINIR les différentes tâches associées aux phases de réalisation. CHOISIR et JUSTIFIER les procédés et les moyens.	
9.12 - Chronologie des étapes			
Notions de contraintes d'antériorités : techniques, organisationnelles.		ÉTABLIR la chronologie des étapes de mise en œuvre sur chantier.	
S 9.2 - Gestion des temps et des délais			
9.21 - Exploitation des temps de réalisation			
Moyens associés aux phases : - humains, matériels		DÉFINIR les temps d'exécution pour un ouvrage simple	
9.22 - Planning d'exécution			
Structure. Présentation.		ÉNONCER les paramètres et les contraintes devant être pris en compte dans un planning.	
S 9.3 - Gestion de la qualité			
9.31 Démarche qualité			
Concept de qualité : - définition, - critères d'appréciation : qualitatif, quantitatif. Contrôle de la conformité : - contrôle des supports et ouvrages, - vérification en cours de réalisation : fabrication, mise en œuvre sur chantier.		EXPLICITER le concept de la qualité et ses composantes principales. IDENTIFIER les causes de la non-qualité et leur incidence sur les coûts. PROPOSER des solutions pouvant contribuer à la qualité.	
9.32 - Contrôle de conformité			
Types de contrôles : - qualitatifs : dimensionnel, géométrique, aspect, quantitatifs. Moyens de contrôle : - matériels et moyens de contrôle, - fiches techniques et procédures d'utilisation. Protocoles de contrôle. Fiches de contrôle.		CITER les principaux types de contrôles. EXPLICITER les procédés et les moyens de contrôle. UTILISER les outils qualité (fiches, ...). EXPLOITER les résultats.	
S 9.4 - Gestion de la maintenance			
Maintenance préventive de premier niveau. : - critères de définition d'une intervention périodique, - documents de suivi et d'entretien.		IDENTIFIER et ANALYSER les causes de dysfonctionnement. CHOISIR des procédures d'intervention. TENIR un tableau de bord.	

Connaissances (notions, concepts)	Limites de connaissances
S 9.5 - Gestion de la sécurité	
9.51 - Plan particulier de sécurité et de protection de la santé (P.P.S.P.S.)	
Extrait du P.P.S.P.S.	<p>ÉNONCER les objectifs</p> <p>LISTER les différentes étapes du PPSPS et son implication dans les choix techniques retenus.</p> <p>CITER les obligations réglementaires vis-à-vis de l'hygiène et la sécurité du personnel.</p>
9.52 - Méthodologie d'analyse et de maîtrise des risques	
<p>Risques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - physique, - chimique, - mécanique, - électrique, - d'origine gestuelle et posturale, - organisationnelle, ... 	<p>IDENTIFIER les différents risques.</p> <p>EXPLOITER les documentations des organismes habilités.</p>
9.53 - Association des moyens aux risques encourus	
Prévention : intégrée, collective, individuelle.	<p>ANALYSER la fonction des différents dispositifs de prévention.</p> <p>JUSTIFIER les moyens à mettre en œuvre.</p>
9.54 Consignes et procédures de sécurité à respecter	
Documents spécifiques.	<p>IDENTIFIER les différentes consignes et procédures.</p> <p>EXPLOITER les documentations des organismes habilités.</p>
9.55 Facteurs influant sur la sécurité	
<p>Poste de travail</p> <p>Circulation : des personnels, des véhicules, des matériaux.</p> <p>Stockage.</p>	<p>ANALYSER les postes de travail.</p> <p>IDENTIFIER les différents facteurs influant sur la sécurité.</p> <p>DÉFINIR les différentes circulations.</p>
S 9.6 - Gestion de l'environnement et des déchets	
<p>Protection des abords et de l'existant.</p> <p>Évacuations des déchets : tri, stocks, élimination sur place, évacuation des déchets et des effluents.</p> <p>Nettoyage et remise en état des lieux.</p>	<p>IDENTIFIER les dispositifs de protection en fonction des risques.</p> <p>IDENTIFIER les zones de tri et de stockage des déchets.</p>

ANNEXE II

<p>ANNEXE II.a Unités constitutives du diplôme</p>
--

DÉFINITION DES UNITÉS DU DIPLÔME

La définition du contenu des unités professionnelles du diplôme a pour but de préciser, pour chacune d'elles, quelles tâches et compétences professionnelles sont concernées et dans quel contexte. Il s'agit à la fois de :

- permettre la mise en correspondance des activités professionnelles et des unités dans le cadre du dispositif de « validation des acquis de l'expérience » (V.A.E.) ;
- établir la liaison entre les unités, correspondant aux épreuves, et le référentiel d'activités professionnelles afin de préciser le cadre de l'évaluation.

SAVOIRS ASSOCIÉS

COMPÉTENCES		UNITÉS	
		UP1	UP2
C1	C1.1 Décoder et analyser les données de définition	X	
	C1.2 Décoder et analyser les données opératoires	X	
C2	C2.1 Choisir et justifier les méthodes d'exécution	X	
	C2.2 Établir les besoins en matériaux	X	
	C2.3 Établir les besoins en matériels	X	
C3	C3.1 Reconnaître le chantier		X
	C3.2 Approvisionner le chantier		X
	C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages		X
	C3.4 Organiser la zone d'intervention		X
	C3.5 Préparer les supports		X
	C3.6 Réaliser une implantation		X
	C3.7 Appliquer des produits, des enduits		X
	C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols		X
	C3.9 Construire des cloisons sèches		X
	C3.10 Réaliser des plafonds suspendus		X
	C3.11 Poser des éléments décoratifs et de finition		X
C4	C4.1 Rendre compte	X	

UNITÉ UP1 (ÉPREUVE EP1) PRÉPARATION DE TRAVAUX

- **Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences pour préparer des travaux à réaliser.

C1.1	Décoder et analyser les données de définition.
C1.2	Décoder et analyser les données opératoires.
C2.1	Choisir et justifier les méthodes d'exécution.
C2.2	Établir les besoins en matériaux.
C2.3	Établir les besoins en matériels.
C4.1	Rendre compte.

- **Contexte professionnel**

Au sein de l'entreprise, dans la zone d'étude des documents de réalisation.

- **Nature de l'activité**

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités de préparation de son intervention :

T1	Extraire les informations utiles au chantier
T2	Reconnaître le chantier sur site
T3	Participer à la réception des matériaux, à la gestion des besoins
T4	Participer à la réception des matériels, à la gestion des besoins
T5	Participer à la répartition des matériaux et des matériels

UNITÉ UP2 (ÉPREUVE EP2)**MISE EN ŒUVRE****• Contenu**

Cette unité recouvre tout ou partie des compétences pour organiser des travaux, implanter et réaliser tout ou partie d'un ouvrage :

C3.1	Reconnaître le chantier.
C3.2	Approvisionner le chantier.
C3.3	Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.
C3.4	Organiser la zone d'intervention.
C3.5	Préparer les supports.
C3.6	Réaliser une implantation.
C3.7	Appliquer des produits, des enduits.
C3.8	Poser des revêtements muraux et de sols.
C3.9	Construire des cloisons sèches.
C3.10	Réaliser des plafonds suspendus.
C3.11	Poser des éléments décoratifs et de finition.

• Contexte professionnel

Au sein de l'entreprise, sur chantier.

• Nature de l'activité

Ces activités correspondent en tout ou partie aux tâches des activités de mise en œuvre :

T6	Organiser le poste de travail
T7	Préparer les supports
T8	Implanter un ouvrage
T9	Appliquer les produits de finition
T10	Poser les revêtements muraux et de sols
T11	Construire des cloisons sèches
T12	Réaliser des plafonds suspendus
T13	Poser des éléments décoratifs
T14	Maintenir la qualité des prestations

ANNEXE II.b
Règlement d'examen

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Spécialité AMENAGEMENT FINITION						
du BREVET D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES						
INTITULÉ DES ÉPREUVES	Unité	Coef	Scolaires établissements publics ou privés sous contrat, Apprentis CFA ou sections d'apprentissage habilités,	Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires établissements privés hors contrat, Apprentis CFA ou section d'apprentissage non habilités, Formation professionnelle continue (établissements privés), enseignement à distance, candidats individuels	Durée de l'épreuve ponctuelle
EP1 – Préparation de travaux	UP1	4	C.C.F*	C.C.F	Ponctuel écrit	3h
EP2 – Mise en oeuvre	UP2	9 (1)	C.C.F	C.C.F	Ponctuel pratique	14 à 16 h (plus 1 h pour PSE)
EG1 – Français - Histoire – Géographie – éducation civique	UG1	6	Ponctuel écrit	C.C.F	Ponctuel écrit	3 h
EG2 - Mathématiques – Sciences	UG2	4	C.C.F	C.C.F	Ponctuel écrit	2 h
EG3 - Éducation physique et sportive	UG3	2	C.C.F	C.C.F	Ponctuel	

* Contrôle en cours de formation.

(1) dont 1 pour PSE

ANNEXE II.c
Définition des épreuves

ÉPREUVE EP1	PRÉPARATION DE TRAVAUX	UP1
Coefficient 4		

FINALITÉS ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Elle a pour but d'évaluer les compétences du candidat liées à la préparation des travaux à réaliser.

CONTENU DE L'ÉPREUVE

L'épreuve prend appui sur le dossier de définition d'un chantier constitué de tout ou partie des documents mentionnés, pour chaque compétence, à la colonne « conditions » du référentiel de certification. Les situations professionnelles proposées relèvent de travaux d'une finition et/ou d'une technique « courantes ».

Le candidat mobilise ses connaissances pour :

- analyser et extraire les informations utiles à la réalisation d'ouvrage(s),
- vérifier la conformité de solutions constructives,
- réaliser des documents graphiques (plan de détail, schéma, croquis explicatif, calepinage, projet décoratif),
- rédiger un mode opératoire,
- quantifier une partie d'ouvrage,
- lister des besoins en matériaux et en matériels,
- vérifier des livraisons,
- exploiter un planning d'exécution,
- rendre compte à la hiérarchie.

ÉVALUATION

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

C1.1 Décoder et analyser les données de définition.

C1.2 Décoder et analyser les données opératoires.

C2.1 Choisir et justifier les méthodes d'exécution.

C2.2 Établir les besoins en matériaux.

C2.3 Établir les besoins en matériels.

C4.1 Rendre compte.

Cette évaluation prend particulièrement en compte :

- la rigueur du raisonnement et la qualité de l'analyse,
- la pertinence des observations faites à propos des solutions constructives, des méthodes d'exécution et des livraisons, notamment sous la forme de comptes rendus à la hiérarchie,
- la faisabilité du mode opératoire,
- la rigueur et la qualité des quantitatifs,
- l'exhaustivité des besoins ponctuels en matériels et matériaux,
- la bonne exploitation du planning,
- le respect des normes, des conventions et des réglementations,
- le degré d'exploitation du document produit,
- la présentation et la rédaction des documents élaborés.

MODES DE L'ÉVALUATION

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

◆ Évaluation par épreuve ponctuelle

Épreuve ponctuelle écrite d'une durée totale de 3 heures.

L'épreuve a lieu en salle équipée de tables pouvant recevoir au moins deux formats A3, et éventuellement de moyens informatiques s'ils sont prévus à l'épreuve.

◆ Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion d'une situation d'évaluation, organisée dans l'établissement de formation au cours de la première professionnelle, dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés par les formateurs de l'établissement.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs. La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'évaluation organisée sous la responsabilité du chef d'établissement.

La durée de la situation d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

ÉPREUVE EP2	MISE EN ŒUVRE	UP2
Coefficient 8 (+1 pour PSE)		

La durée de la formation en milieu professionnel est de 6 semaines incluses réglementairement dans les 22 semaines de PFMP prévues pour le baccalauréat professionnel.

FINALITÉS ET OBJECTIFS DE L'ÉPREUVE

Elle a pour but d'évaluer, en situation réelle ou simulée, les compétences du candidat liées à l'organisation matérielle des travaux, à l'implantation et la réalisation de tout ou partie d'ouvrage.

Les ouvrages réalisés relèvent de travaux d'une finition et/ou d'une technique « courantes », des secteurs de la peinture, des revêtements collés muraux et de sols (plastiques, textiles, céramiques) et de l'aménagement.

CONTENU DE L'ÉPREUVE

A partir d'un dossier technique support fourni, le candidat met en œuvre ses connaissances pour :

- reconnaître les lieux et les supports de son intervention,
- approvisionner le chantier et organiser la zone d'intervention,
- réaliser et contrôler tout ou partie d'un ouvrage, de l'implantation à la finition.

L'évaluation porte sur tout ou partie des compétences suivantes et des savoirs qui leur sont associés :

- C3.1 Reconnaître le chantier.
- C3.2 Approvisionner le chantier.
- C3.3 Contrôler la conformité des supports et des ouvrages.
- C3.4 Organiser la zone d'intervention.
- C3.5 Préparer les supports.
- C3.6 Réaliser une implantation.
- C3.7 Appliquer des produits, des enduits.
- C3.8 Poser des revêtements muraux et de sols.
- C3.9 Construire des cloisons sèches.
- C3.10 Réaliser des plafonds suspendus.
- C3.11 Poser des éléments décoratifs et de finition.

ÉVALUATION

Elle prend en compte :

- la conformité de l'ouvrage réalisé avec sa définition,
- l'emploi de techniques adaptées,
- le respect des consignes et prescriptions,
- la bonne utilisation des moyens,
- la bonne organisation du poste de travail,

- la mise en œuvre des mesures de prévention des risques professionnels,
- le respect des normes, conventions et réglementations.

MODES DE L'ÉVALUATION

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation.

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

◆ Évaluation par épreuve ponctuelle

L'évaluation prend appui sur une épreuve pratique d'une durée de 14 à 16 heures.

◆ Contrôle en cours de formation

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, d'égale pondération, organisées par l'établissement de formation au cours de la première professionnelle, dans le cadre des activités habituelles de formation.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement.

Chaque situation permet l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs associés.

L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement des évaluations organisées sous la responsabilité du chef d'établissement.

Situation d'évaluation n° 1 : Situation d'évaluation en centre de formation.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès-verbal détaillé, établi par les correcteurs.

La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé. La note définitive est délivrée par le jury.

Il est souhaitable que cette situation soit conçue pour permettre une complémentarité avec l'évaluation des compétences effectuée en entreprise.

Situation d'évaluation n° 2 : Situation d'évaluation en milieu professionnel.

Elle comporte plusieurs séquences d'évaluation, chacune faisant l'objet d'un document.

L'évaluation s'appuie sur des situations professionnelles et sur des critères définis par le référentiel.

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un enseignant du domaine professionnel. Ils proposent conjointement une note au jury.

Une complémentarité entre les deux situations d'évaluation sera recherchée.

La durée cumulée des situations d'évaluation ne peut être inférieure à la durée de l'unité correspondante, passée sous la forme ponctuelle, ni excéder le double de celle-ci.

PREVENTION – SANTE – ENVIRONNEMENT : Coefficient 1

L'évaluation de « prévention – santé – environnement » (PSE) est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points. Elle porte sur les modules 1 à 7 de l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif au programme d'enseignement de Prévention Santé Environnement pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

1 - Objectifs de l'épreuve :

L'épreuve a pour objectif d'évaluer les capacités du candidat à :

- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et économiques
- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées

L'évaluation porte notamment sur :

- le respect des étapes de la démarche mise en œuvre,
- l'exactitude des connaissances,
- la pertinence et le réalisme des solutions proposées.

2 Modalités d'évaluation :

a) Contrôle en Cours de Formation (noté sur 20)

Le contrôle en cours de formation est organisé à partir de deux situations d'évaluation. Chaque situation d'évaluation est notée sur 10 points.

- première situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet en fin de seconde professionnelle l'évaluation par sondage des compétences des modules 1 à 5 des référentiels pour les baccalauréats professionnels (santé et équilibre de vie, alimentation et santé, prévention des comportements à risques et des conduites addictives, sexualité et prévention et environnement économique et protection du consommateur). Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- deuxième situation d'évaluation : écrite – 1 heure

Elle permet, au plus tard à la fin du premier semestre de la première professionnelle, l'évaluation par sondage des compétences et des connaissances des modules 6 et 7 (gestion des ressources naturelles et développement durable et prévention des risques). Elle prend appui sur des situations de la vie quotidienne ou professionnelle accompagnées d'une documentation.

b) Epreuve ponctuelle (notée sur 20) - 1 heure

Le sujet se compose de deux parties indépendantes, l'une correspondant à l'évaluation des modules 1 à 5, l'autre correspondant à l'évaluation des modules 6 et 7. Chaque partie, notée sur 10 points, comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants.

- Première partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer des capacités et des connaissances. A partir d'une situation de la vie quotidienne, le candidat doit notamment mettre en œuvre une démarche de résolution de problème.

- Deuxième partie :

Le sujet comporte plusieurs questions indépendantes ou liées sur les modules correspondants. Il permet d'évaluer les connaissances relatives à l'environnement et aux risques. Le candidat dispose de documents ressources lui permettant de proposer une démarche de prévention.

EG1

FRANÇAIS, HISTOIRE – GÉOGRAPHIE ET ÉDUCATION CIVIQUE

COEFFICIENT 6

UG1

1 – Objectifs de l'épreuve :

La partie de l'épreuve portant sur le français permet de vérifier, à l'issue de la première professionnelle, l'acquisition des trois compétences citées dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement du français pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
- Devenir un lecteur compétent et critique
- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

La partie de l'épreuve portant sur l'histoire - géographie - éducation civique vise à apprécier le niveau des connaissances et capacités acquises par le candidat au cours de la première professionnelle dans les sujets d'étude choisis parmi ceux prévus par l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 fixant le programme d'enseignement de l'histoire - géographie - éducation civique pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.

2- Modes d'évaluation :**a) épreuve ponctuelle écrite (notée sur 20) - 3 heures :**

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire - géographie-éducation civique) sont évaluées à part égale, sur 10 points.

- Première partie : français (1 heure 30)

A partir d'un texte littéraire et/ou d'un document, le candidat répond, par écrit, à des questions de vocabulaire et de compréhension. Il rédige ensuite un texte qui peut être une écriture à contraintes (suite de texte, récit, portrait, écriture à la manière de...) ou une écriture argumentative (vingt à vingt cinq lignes).

- Deuxième partie : histoire - géographie - éducation civique (1 heure 30)

L'épreuve consiste en un questionnaire à réponse courte (cinq à dix lignes) ou à choix multiples qui porte sur des sujets d'étude et sur des situations définies dans le programme de première professionnelle. Deux questions sont posées en histoire, deux en géographie et une en éducation civique. Les questions peuvent comporter un support documentaire (texte, image, carte...).

En histoire, une question est posée sur un des cinq sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des quatre autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En géographie, une question est posée sur un des quatre sujets d'étude obligatoires et une autre sur une situation relevant de l'un des trois autres sujets d'étude. Cette seconde question est choisie par le candidat parmi trois questions correspondant chacune à une situation de ce sujet d'étude.

En éducation civique, une question est posée sur le thème obligatoire du programme.

Les questions d'histoire sont notées sur 4 points, les questions de géographie sur 4 points, la question d'éducation civique sur 2 points.

b) Contrôle en cours de formation (noté sur 20)

Les situations d'évaluation de français sont notées sur 10 et celles d'histoire – géographie – éducation civique également sur 10.

-Français :

Les deux situations d'évaluation, prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Elles sont référées à des sujets d'études inscrits au programme des classes de baccalauréat professionnel.

- Situation 1 : Lecture - 50 minutes

À la fin d'une séquence, pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose un support nouveau (texte ou document iconographique) qui peut être pris dans l'œuvre étudiée, qui peut être pris dans ce qui précède ou ce qui suit un extrait étudié dans le groupement de textes, qui peut être un texte ou document iconographique nouveau en lien avec la séquence dans laquelle s'insère l'évaluation.

Le candidat répond par écrit à trois consignes de travail. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Deux consignes de travail visent à vérifier la capacité du candidat à construire le sens du texte :
 - o compréhension du sens explicite d'un élément du texte : la question porte sur le lexique, un fait de langue, un effet d'écriture ... ;
 - o interprétation: la question porte sur un élément du texte ou sur l'ensemble du texte en rapport avec le champ littéraire inscrit au programme de l'objet d'étude.
- Une troisième consigne de travail invite le candidat à choisir, dans l'œuvre ou dans le groupement de textes étudiés, un texte ou un document iconographique qui lui a particulièrement plu, ou qui l'a particulièrement frappé, et à expliquer son choix en une dizaine de lignes.

Le candidat dispose d'une fiche, élaborée par le professeur, précisant les critères d'évaluation : connaissances relevant du champ littéraire et du champ linguistique et capacités de lecture définies par le référentiel de certification.

- Situation 2 - Écriture - 50 minutes

À la fin d'une séquence pendant laquelle une œuvre ou un groupement de textes ont été étudiés, le professeur propose une consigne qui peut être :

- soit une contrainte d'écriture prenant appui sur un des supports étudiés pendant la séquence,
- soit une question engageant une écriture argumentative en rapport avec la séquence.

Le candidat rédige un texte de trente à quarante lignes. Il dispose de l'ensemble de ses documents (les textes lus, l'œuvre, ses notes de cours, des enrichissements de son choix, des travaux personnels ...).

- Histoire – géographie :

Le contrôle est organisé en deux situations d'évaluation qui prennent place à deux moments distincts du cursus de formation. Chaque situation comporte deux parties.

- Situation 1 – 1 heure

1^{ère} partie : en histoire, trois ou quatre questions de connaissance portant sur un des sujets d'étude,

2^{ème} partie : en géographie, commentaire d'un ou deux documents.

- Situation 2 – 1 heure

1^{ère} partie : en géographie, trois ou quatre questions de connaissances portant sur un sujet d'études,

2^{ème} partie : en histoire, commentaire d'un ou deux documents.

EG2	MATHÉMATIQUES ET SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES	
COEFFICIENT 4		UG2

1 – Objectifs de l'épreuve

L'épreuve en mathématiques et sciences physiques et chimiques est destinée à évaluer les objectifs et capacités prévus par les référentiels de mathématiques et de sciences physiques et chimiques définis dans l'annexe à l'arrêté du 10 février 2009 relatif aux programmes d'enseignement de mathématiques et de sciences physiques et chimiques pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel :

- former à l'activité mathématique et scientifique par la mise en œuvre des démarches d'investigation, de résolution de problèmes et d'expérimentation ;
- apprendre à mobiliser les outils mathématiques et scientifiques dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;
- entraîner à la lecture active de l'information, à sa critique, à son traitement en privilégiant l'utilisation des TIC ;
- développer les capacités de communication écrite et orale.

2 - Modes d'évaluation

a) Contrôle en cours de formation (CCF)

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation, l'une en mathématiques, l'autre en sciences physiques ou chimiques, chacune fractionnée dans le temps en deux séquences. Elles se déroulent quand le candidat est considéré comme prêt à être évalué à partir des capacités du référentiel de compétences. Les premières séquences doivent cependant pouvoir être organisées avant la fin du deuxième semestre de la seconde professionnelle et les deuxièmes au plus tard à la fin du premier semestre de première professionnelle.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

- La situation d'évaluation en mathématiques (notée sur 20)

Cette évaluation en mathématiques d'une durée totale d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10.

L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel.

- Chaque séquence comporte un ou deux exercices avec des questions de difficulté progressive. Les sujets portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- L'un des exercices comporte une ou deux questions dont la résolution nécessite l'utilisation de logiciels ou de calculatrices par les candidats. La présentation de la résolution de la (des) question(s) utilisant les TIC se fait en présence de l'examineur. Ce type de questions permet d'évaluer les capacités à expérimenter, à simuler, à émettre des conjectures ou contrôler leur vraisemblance. Le candidat porte ensuite par écrit sur une fiche à compléter, les résultats obtenus, des observations ou des commentaires.

- La situation d'évaluation en sciences physiques et chimiques (notée sur 20)

Cette situation d'évaluation en sciences physiques ou chimiques d'une durée d'une heure environ est fractionnée dans le temps en deux séquences, chacune notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Elles ont pour support une ou deux activités expérimentales (dont certaines peuvent être assistées par ordinateur). L'évaluation est conçue comme sondage probant sur des compétences du référentiel. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment. Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale composée d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les capacités expérimentales du candidat observées durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation. Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- de mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- d'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- de mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité adaptées ;
- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- de rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et capacités du candidat lors de ses manipulations. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

b) Épreuve ponctuelle (notée sur 20 points) - 2 heures

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre les sciences physiques et chimiques.

- Mathématiques (notée sur 10 points) : 1 heure

- Le sujet se compose de deux ou trois exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant aussi largement que possible des capacités mentionnées dans le référentiel de BEP.
- Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines mathématiques les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, un secteur professionnel ou la vie courante. Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.
- Un exercice au moins concerne l'utilisation de TIC. Dans ce cas l'énoncé est adapté au contexte des programmes et aux modalités de l'épreuve : certains éléments qui pourraient être nécessaires (copies d'écran, résultats de calculs, etc.) sont fournis sur papier avec le sujet.

- Sciences physiques et chimiques (notée sur 10 points) : 1 heure

Le sujet doit porter sur des champs différents de la Physique et de la Chimie. Il se compose de deux parties :

• Première partie

Un ou deux exercices restituent une expérience ou un protocole opératoire, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple à :

- montrer ses connaissances ;
- relever des observations pertinentes ;
- organiser les observations fournies, en déduire une interprétation et, plus généralement, exploiter les résultats.

• Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles. Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- de montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- d'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- d'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre. Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

3 - Instructions complémentaires pour l'ensemble des modes d'évaluation (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

- Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet. La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.
- Si des questionnaires à choix multiple (QCM) sont proposés, les modalités de notation doivent en être précisées. En particulier, il ne sera pas enlevé de point pour les réponses fausses.
- La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies

Calculatrices et formulaires

- L'emploi des calculatrices est autorisé, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Il est ainsi précisé qu'il appartient aux responsables de l'élaboration des sujets de décider si l'usage des calculatrices est autorisé ou non. Ce point doit être précisé en tête des sujets.
- Il n'est pas prévu de formulaire officiel. En revanche, les concepteurs de sujets peuvent inclure certaines formules dans le corps du sujet ou en annexe, en fonction de la nature des questions.

4 - Remarques sur la correction et la notation

- Les concepteurs de sujets veilleront, dans leurs propositions, à mettre en évidence les objectifs et les capacités ou compétences visées.
- Les consignes de correction devront permettre aux correcteurs de prendre réellement et largement en compte, dans l'appréciation des copies la démarche critique, la cohérence globale des réponses.
- Les examinateurs et les correcteurs ne manifesteront pas d'exigences de formulation démesurées, et prêteront une attention particulière aux démarches engagées, aux tentatives pertinentes, aux résultats partiels.

EG3	EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	UG3
Coefficient : 2		

Les modalités de l'épreuve d'éducation physique et sportive sont définies par l'arrêté du 15 juillet 2009 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen terminal prévus pour l'éducation physique et sportive aux examens du baccalauréat professionnel, du certificat d'aptitude professionnelle et du brevet d'études professionnelles.

ANNEXE IId

TABLEAU DE CORRESPONDANCE ENTRE ÉPREUVES OU UNITÉS

BEP Finition Arrêté du 20 août 1992 Dernière session : 2010		BEP Aménagement Finition défini par le présent arrêté 1 ^{ère} session : 2011	
ÉPREUVES		ÉPREUVES	
EP2 – Analyse d'un dossier et rédaction d'un mode opératoire		EP1 – Préparation de travaux	

ANNEXE IIe**TABLEAU DE DISPENSE DES ENSEIGNEMENTS GENERAUX**

(conformément à l'article 6 du présent arrêté)

EG1 : Français	U3	EG1 : Français – Histoire – Géographie – Education civique	UG1
EG3 : Histoire - géographie	U5		
EG2 : Mathématiques – sciences physiques	U4	EG2 : Mathématiques – sciences	UG2
EG5 : Education physique et sportive	U7	EG3 : Education physique et sportive	UG 3